



Romagnat

+
clermont
auvergne
métropole

Romagnat



Bulletin
municipal
N°94
Mai 2017



**Madame,
Monsieur,
Chers Concitoyens,**

En ce début d'année, vous le savez,

la composition de l'équipe municipale a connu des changements en raison de la démission de Madame Laurence Gauffier de son poste de première adjointe et conseillère, de Monsieur Lionel Cournol de celui d'adjoint et de Monsieur Stéphane Faure de celui de conseiller.

Madame Chantal Lelièvre devient première adjointe, Madame Isabelle Buguellou-Philippon, adjointe en charge de la communication et Monsieur Philippe Ceyssat adjoint pour le sport et les infrastructures sportives. En même temps, Madame Françoise Godefroid et Monsieur Jean-Luc Brousse nous rejoignent comme conseillers.

L'équipe ainsi reconstituée poursuit son travail avec le même enthousiasme qui nous a toujours motivés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET 2017

Le compte administratif 2016 a démontré que les efforts entrepris depuis le début du mandat ont permis de réduire les charges de fonctionnement de la commune : en effet, malgré une baisse de dotation de l'Etat, nous réalisons un résultat de fonctionnement positif. Forts de ce constat, nous n'augmenterons pas les taux locaux

d'imposition pour 2017, ceci en conformité avec nos engagements de campagne. La situation reste fragile et nous devons rester vigilants au quotidien. Ce travail nous a également permis de lancer un certain nombre de projets sans recourir à l'emprunt. L'enveloppe financière allouée aux associations a aussi été augmentée pour faire face à des demandes exceptionnelles.

JUMELAGE – ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Cette année, nous fêtons le 17 juin le 20^{ème} anniversaire du jumelage avec la ville italienne de Licciana Nardi. Cette cérémonie sera l'occasion de rappeler notre attachement à cette ville et à ses habitants. Nous devrions également, le 26 mai, voir l'aboutissement du travail accompli par le comité de jumelage depuis quelques années pour le rapprochement avec la ville de Salles en Gironde. Il sera ensuite de notre devoir à tous d'œuvrer pour animer ces jumelages.

PROXIM'CITÉ – 0 800 300 029 – SIGNALER UNE ANOMALIE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Pour signaler une anomalie sur le domaine public, vous pourrez faire appel à un nouveau service, Proxim'cité (0 800 300 029) qui permet d'informatiser les constatations d'anomalies sur le domaine public ; afin d'améliorer constamment le service rendu aux usagers, il sera possible de contacter gratuitement Proxim'Cité pour des problèmes qui touchent à la voie publique, l'éclairage, les panneaux de signalisation, les feux tri-



Directeur de la Publication :
Laurent Brunmuro, Maire

Coordination :
Isabelle Buguellou-Philippon

Comité de lecture :
Laurent Brunmuro
Isabelle Buguellou-Philippon
Marie-Hélène Dauplat
Chantal Lelièvre
Marion Libert
François Ritrovato
Anne-Marie Laydier

Mise en page et impression :
SIC Impression
7, rue Joseph Desaynard
ZAC La Pardieu
63000 Clermont-Ferrand

En couverture :
Galerie du Parc

N°ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4200 exemplaires

colores ; une fois le problème signalé, une réponse écrite reprenant la nature de l'intervention vous sera adressée. Aucune demande ne sera classée sans suite.

MI-MANDAT

Présenter un bilan de mi-mandat, pour les équipes municipales, c'est revenir sur les engagements de campagne, constater la réalisation, totale ou partielle, des promesses faites avant l'élection, programmer ou re-définir les actions à venir. A cet effet, je vous informe qu'une réunion publique aura lieu à l'automne salle André Raynoird, afin d'échanger avec vous à propos de ces trois premières années et de vous communiquer la feuille de route pour les suivantes.

Ces trois ans ont été riches en événements. Je peux dire que nous tous – élus – sommes heureux de travailler au quotidien pour l'ensemble des Romagnatois. Votre satisfaction est notre première récompense. Je souhaite que vous vous sentiez bien dans notre commune.

Je reste à votre disposition pour échanger avec vous sur les problématiques que vous rencontrez ou les sujets qui vous tiennent à cœur.

Bonne lecture.

Laurent BRUNMUROL

Maire de Romagnat

Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole




SOMMAIRE

ÉDITORIAL	2
L'ÉQUIPE MUNICIPALE	4
EN BREF	8
CCAS	12
TRAVAUX / URBANISME	14
ÉDUCATION / JEUNESSE	16
CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT	20
FINANCES	22
CULTURE / MOMENTS FORTS	26
SÉCURITÉ	30
CITOYENNETÉ	32
ANIMATION	34
ETAT-CIVIL	35
INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES ..	36
INFORMATIONS MUNICIPALES	41
PATRIMOINE	43
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS	44
LIBRE EXPRESSION	62

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Adjoints au Maire



Maire

Laurent Brunmurol
Conseiller Communautaire



1^{er} Adjoint :
Chantal LELIEVRE
Administration générale,
Service public, Elections,
Etat-civil, Vie associative,
Culture, Jumelage, Comité
des fêtes, Salles commu-
nales, Cérémonies,
Nouveaux habitants,
Conseiller Communautaire



2^e Adjoint :
Jacques LARDANS
Finances, Assurances,
Affaires juridiques,
Eau et Assainissement,
Marchés publics



3^e Adjoint :
Marie-Jeanne GILBERT
Affaires sociales,
Solidarité,
Santé publique,
Petite enfance,
Multi-accueil



4^e Adjoint :
Bertrand ZANNA
Cadre de vie,
Propreté de la ville,
Vie des quartiers,
Collecte des déchets,
Tri sélectif, Sécurité,
Déplacements,
Jardins familiaux



5^e Adjoint :
Anne-Marie DI TOMMASO
Vie scolaire, Jeunesse,
Conseil des jeunes,
Antenne emploi



6^e Adjoint :
Jacques SCHNEIDER
Urbanisme, Travaux,
Voirie, Relations avec les
commerçants, artisans
et les entreprises,
Bâtiments communaux



7^e Adjoint :
Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON
Communication,
Agenda,
Bulletin municipal,
plan de la ville,
journal interne



8^e Adjoint :
Philippe CEYSSAT
Associations
et infrastructures
sportives

Conseillers Municipaux de la majorité



**Frédéric
SIEGRIST**



**Marie-Hélène
DAUPLAT**



**Monique
CHARTIER**



**Dominique
BLANC**



**Manuel
DA SILVA**



**Pierrette
DECOURTEIX**



**Lionel
COURNOL**



**Franck
FARINA**



**Delphine
DUGAT**



**Guillaume
CHABRILLAT**



**Laurent
VALLENET**



**Anne
GERARD**



**Marion
LIBERT**



**Françoise
GODEFROID**



**Jean-Luc
BROUSSE**

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



**François
FARRET**



**Bernadette
ROUX**



**François
RITROVATO**



**Marie-Françoise
AUDET**



**Jean-Claude
BENAY**

COMMISSIONS MUNICIPALES

► Finances

M. Laurent BRUNMUROL, M. Jacques LARDANS, M. Jacques SCHNEIDER, M. Franck FARINA, Mme Marion LIBERT, Mme Marie-Françoise AUDET

► Urbanisme, travaux et sécurité

M. Laurent BRUNMUROL, M. Jacques SCHNEIDER, M. Frédéric SIEGRIST, M. Guillaume CHABRILLAT, M. Jacques LARDANS, M. Philippe CEYSSAT, M. Franck FARINA, M. Jean-Claude BENAY

► Solidarité, cohésion sociale

M. Laurent BRUNMUROL, Mme Marie-Jeanne GILBERT, M. Laurent VALLENET, Mme Anne-Marie DI TOMMASO, Mme Marion LIBERT, Mme Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Mme Pierrette DECOURTEIX, M. François FARRET

► Animation urbaine

M. Laurent BRUNMUROL, Mme Chantal LELIEVRE, Mme Anne-Marie DI TOMMASO, Mme Pierrette DECOURTEIX, Mme François GODEFROY, M. François RITROVATO

► Cadre de vie, santé, environnement, prévention et gestion des risques

M. Laurent BRUNMUROL, M. Bertrand ZANNA, M. Manuel DA SILVA, Mme Monique CHARTIER, Mme Chantal LELIEVRE, Mme Marie-Hélène DAUPLAT, Mme Françoise GODEFROID, Mme Marie-Jeanne GILBERT, Mme Pierrette DECOURTEIX, M. Laurent VALLENET, M. Jean-Claude BENAY, Mme Bernadette ROUX

► Accessibilité handicap

M. Laurent BRUNMUROL, Mme Marie-Jeanne GILBERT, M. Bertrand ZANNA, Mme Monique CHARTIER, Mme Dominique BLANC, Mme Anne GERARD, Mme Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Mme Bernadette ROUX

► Commission d'appels d'offres

Titulaires : M. Laurent BRUNMUROL, M. Jacques LARDANS, M. Jacques SCHNEIDER, M. Frédéric SIEGRIST, M. Guillaume CHABRILLAT, M. Jean-Claude BENAY

Suppléants : M. Franck FARINA, M. Bertrand ZANNA, Mme Marion LIBERT, Mme Chantal LELIEVRE, M. François FARRET

► Comité de lecture du Bulletin Municipal

M. Laurent BRUNMUROL, Mme Chantal LELIEVRE, Mme Marie-Hélène DAUPLAT, Mme Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Mme Marion LIBERT, M. François RITROVATO

DÉLÉGATIONS AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

► Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG)

Titulaires : MM. Frédéric SIEGRIST, Jacques SCHNEIDER.

Suppléants : MM. Jacques LARDANS, Jean-Claude BENAY.

► Etablissement Public Foncier / Syndicat Mixte d'Action Foncière (EPF/SMAF)

Titulaire : M. Jacques SCHNEIDER.

Suppléant : Mme Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON.

► Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA)

MM. Jacques LARDANS, Jean-Claude BENAY.

► Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple d'Issoire (SIVOM)

M. Jacques LARDANS, Mme Marie-Hélène DAUPLAT.

► Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) de Lattre de Tassigny

Titulaire : Mme Anne-Marie DI TOMMASO.

Suppléant : M. Guillaume CHABRILLAT.

► Comité des Fêtes

Mmes Chantal LELIEVRE, Anne-Marie DI TOMMASO, Pierrette DECOURTEIX, MM. Jacques LARDANS et François RITROVATO.

► Comité Social du Personnel Communal (CSPC)

Mmes Monique CHARTIER, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Chantal LELIEVRE, Marie-Jeanne GILBERT, MM. Jacques LARDANS, Jacques SCHNEIDER, Jean-Claude BENAY, Mme Marie-Françoise AUDET.

► Comité de Jumelage

M. Laurent BRUNMUROL, Mmes Anne-Marie DI TOMMASO, Chantal LELIEVRE, M. Manuel DA SILVA, Mmes Monique CHARTIER, Marie-Hélène DAUPLAT, M. Jacques SCHNEIDER, Mme Delphine DUGAT, M. François RITROVATO, M. Jean-Claude BENAY.

► Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mmes Anne-Marie DI TOMMASO, Chantal LELIEVRE, M. Jacques LARDANS, Mmes Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Marie-Jeanne GILBERT, Pierrette DECOURTEIX, Mme Marie-Françoise AUDET.

► Service de Soins Infirmiers à Domicile (SISAD)

M. Laurent BRUNMUROL, Mmes Marie-Jeanne GILBERT, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON.

► Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail

Titulaires : M. Laurent BRUNMUROL, Mme Marie-Hélène DAUPLAT, Mme Monique CHARTIER, Mme Chantal LELIEVRE, Mme Marie-Jeanne GILBERT

Suppléants : Mme Marion LIBERT, Mme Françoise GODEFROID, M. Jacques LARDANS, Mme Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, M. Philippe CEYSSAT.

► Centre Local d'Information et de Coordination Clermont Billom (CLIC)

Mme Marie-Jeanne GILBERT.

► Commission de contrôle de transferts des charges de CLERMONT COMMUNAUTÉ

M. Jacques LARDANS.

► Comité National de l'Action Sociale (CNAS)

Mme Chantal LELIEVRE.

UNE SIGNALÉTIQUE POUR LA « GALERIE DU PARC »

Inaugurée, il y a déjà plus de 8 ans, la Galerie du Parc, vivait au fil des saisons culturelles « cachée » au fond de la cour de la Mairie, faute d'une signalétique adéquate. Artistes et visiteurs se plaignaient de ce défaut de communication, et bien des expositions de qualité ont été ainsi privées de public.

Courant février, la Société Alban Couderc, a procédé, sous commande de la mairie, à l'installation de panneaux et de visuels de signalisation qui ainsi devraient réveiller « la belle endormie ».

Vous n'aurez plus d'excuse pour ne pas franchir les portes de ce lieu culturel de très belle qualité aux dires des exposants.



C'EST LA SAISON..... DES TONDEUSES A GAZON !

Aussi est-il nécessaire de rappeler que le passage de la tondeuse est réglementé pour ne pas gêner les voisins.

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 28 avril 1991, les travaux de jardinage réalisés à l'aide de tondeuses à gazon ne peuvent être effectués que

**les jours ouvrables, de 8 h à 20 h ;
les samedis, de 9 h à 19 h ;
les dimanches et jours fériés,
de 10 h à 12 h.**



UNE DEUXIÈME FRESQUE RÉALISÉE PAR L'ASSOCIATION SIEMPRÉ

Après le succès de leur première fresque réalisée, sur le mur nord de la halle des sports et inaugurée lors de la 2^{ème} édition de la journée « essaie mon sport », la municipalité a souhaité refaire appel à ce collectif de graffeurs afin de créer une nouvelle peinture sur le mur sud du Gymnase des Pérouses.

Depuis de nombreuses années, cette façade subissait des « brouillons créatifs » forts décriés par les riverains, passants et utilisateurs des lieux.



L'avenue des Pérouses est une artère très fréquentée de la commune du fait de l'implantation sur son parcours de la salle Raynoird, de gymnases ainsi que de la salle de répétition de l'Eveil Romagnatois, aussi il semblait opportun de profiter du dynamisme de ces cinq copains qui avaient déjà repéré ce mur idéal pour exprimer leur art.

Ils ont donc durant les vacances de Printemps procédé à réalisation de leur nouvelle création qui par un concept de lignes a su associer la structure du bâtiment, tout en réussissant à y incorporer le nom du gymnase. Ils ont ainsi redonné une image plus agréable de ce quartier.

RENDEZ-VOUS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Les conseillers départementaux du canton d'Aubière, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol auront le plaisir de vous recevoir en mairie de Romagnat, lors de la permanence du samedi 10 juin 2017 de 9 h 30 à 11 h.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est possible de prendre un rendez-vous : merci de téléphoner au : 04 73 79 11 02.



RECENSEMENT DE LA POPULATION A ROMAGNAT

Chaque année, l'INSEE organise le recensement de la population. Cette opération en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leurs origines et leurs nationalités. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la pyramide des âges, la composition des familles, le parc de logements, les déplacements quotidiens.

Le recensement permet également de mieux comprendre les évolutions de notre société, de mieux répondre aux besoins des habitants. C'est aussi un outil pour les entreprises et les associations, une référence pour l'application des textes réglementaires.

A Romagnat, le recensement s'est déroulé en 2016, mais l'année de référence est 2014.

La population de Romagnat à compter du 1^{er} janvier 2017 est de 8 101 habitants.

VISITES DE QUARTIER

Nous reprenons le cycle des visites annuelles sur l'ensemble des quartiers de la commune allant ainsi à la rencontre des habitants ; les élus seront présents à votre écoute.

Comme les années précédentes 2 points de rendez vous par quartier :

Samedi 13 mai : 10 h Place de la Halle,
11 h angle rue de Metz/ Route de Opme

Samedi 20 mai : 10 h angle bd du
Chauffour/rue du Montant, 11 h place
de Clémensat

Samedi 27 mai : 10 h rue Pierre et Ma-
rie Curie devant la résidence Chomontel,
11 h angle Avenue Jean Jaurès/rue de la
Roseraie

Samedi 3 juin : 10 h angle rue Henri
Barbusse/impasse Lavoisier, 11 h devant
la conciergerie du Parc

Samedi 10 juin : 10 h rue de Laubize,
11 h angle rue des Noyers/Chemin de
Fontarlioux

Samedi 17 juin : 10 h rue des Fours à
Chaux (devant le centre social),
11 h angle rue du Stade /rue du Square

Samedi 24 juin : 10 h rue des Sources à
Opme, 11 h ancienne école

Samedi 1^{er} Juillet : 10 h allée des
Fresnes à Saulzet-le-Chaud, 11 h salle
Boris Vian

RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Cette mesure concerne tous les mineurs résidant en France quelle que soit leur nationalité.

Le formulaire de sortie du territoire est accessible sur

www.service-public.fr.

En cas de fausse déclaration, le signataire de l'autorisation s'expose aux sanctions des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

COUP DE CHAPEAU

Le 11 février Monsieur et Madame René BREUIL ont fêté leurs noces de platine, une union de 70 ans, dont 42 sous le ciel de Romagnat. En ces temps de records à battre en tous genres, cette performance sera d'autant plus difficile à égaler que, très soutenus par leur club de supporters, enfants, petits-enfants et arrière petits enfants, Monsieur et Madame Breuil vont placer la barre encore plus haut à chaque renouveau, ce que nous leur souhaitons de faire encore longtemps.



ORANGE RÉSEAU MOBILE ET FIBRE

L'équipe municipale tient à faire part aux Romagnatois du courrier adressé par ORANGE à la Mairie de Romagnat, à l'attention de Monsieur Laurent BRUNMUROL, en date du 19 Janvier 2017, et dont le contenu est ci-après intégralement relaté :

« Monsieur le Maire,

En réponse à vos courriers du 7 novembre 2016 et 10 janvier 2017, j'ai le plaisir de vous faire part des informations suivantes. Je vous confirme que le village d'Opme va pouvoir bénéficier d'ici quelques mois d'une amélioration notable de la couverture Orange avec de plus de la couverture 4G. La mise en service prévisionnelle des nouveaux équipements est programmée pour mars 2017.

En ce qui concerne l'évolution vers le Très Haut Débit, j'ai le plaisir de vous annoncer que les études marketing sont en cours pour étudier et réaliser les premiers travaux pour l'équipement en Fibre optique à domicile (FTTH) de 1000 logements sur Romagnat au second semestre 2017 ce qui devrait permettre une commercialisation au 1^{er} semestre 2018. Nous privilégions dans ces études les zones qui présentent comme le quartier du chemin du Prat une faible éligibilité à l'adsl. Dès que ces études seront finalisées je viendrais vous les présenter.

La faible éligibilité (moins de 2Mbit/s) de la majorité des lignes du quartier du chemin du Prat provient de la longueur des lignes cuivre qui sont rattachées sur notre répartiteur de Céteaux. Il n'y a aucune possibilité technique d'améliorer le débit sur le réseau cuivre. L'explosion de la demande en débit entraîne des saturations ponctuelles pour les utilisateurs aux heures les plus chargées. Nous procédons à des évolutions de capacité de nos équipements régulièrement pour remédier à cela. La solution est donc l'arrivée du nouveau réseau FTTH qui permet des débits de 200 M à 500 Mbit/s. C'est un nouveau réseau qui nécessite des installations importantes et dont le déploiement va se faire progressivement sur plusieurs années sur la commune de Romagnat.

J'ai noté en consultant la ligne de quelques administrés sur le chemin du Prat qu'ils n'étaient pas identifiés par un numéro dans la rue dans nos bases commerciales. Il faut savoir que pour pouvoir demander la fibre quand elle sera disponible il faut disposer d'une adresse comportant un numéro et un nom de rue. J'engage vivement ces personnes à faire mettre à jour leurs adresses auprès de nos services car c'est une des difficultés que nous rencontrons dans la commercialisation de ce nouveau réseau.

En ce qui concerne la facturation, les clients estimant que le service ne correspond pas à leurs attentes peuvent solliciter un geste commercial auprès du service réclamation indiqué sur leur facture. Une analyse du service sera alors faite.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information ou toute précision et je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée. »

La municipalité invite toutes les personnes concernées à contacter le commercial ORANGE dont elles dépendent afin d'effectuer les modifications nécessaires.

CÉRÉMONIES DES VŒUX



Le 10 janvier 2017 : vœux de la municipalité au personnel communal.



Le 11 janvier 2017 : vœux de la municipalité aux partenaires.



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS

- ▶ Docteur ARNAUD (04 73 61 18 95)
- ▶ Cabinet médical des Docteurs BOTTET, CHOLAS et MILHOMIS (04 76 62 03 08)
- ▶ Docteur CHABROLLE (04 73 62 07 40)
- ▶ Cabinet médical des Docteurs FARRET et DUMOUSSET-SOMDA (04 73 28 04 61)
- ▶ Cabinet médical des Docteurs LECOQ et SIMOES-PAYARD (04 73 62 66 17)
- ▶ Cabinet médical des Docteurs NETO et TYRODE (04 73 62 61 46)

INFIRMIERS

- ▶ Mme BAUCHER, Mme LABONNE-DEJOUX (04 73 62 64 46)
- ▶ Mme JACQUET, M. CALVO, Mme MEALLET (04 73 62 67 90)
- ▶ Mme NICOLLAS, Mme FOURY (04 73 62 03 30)
- ▶ Mme GARCIA, Mme PEREIRA (04 73 15 64 39)

DENTISTES

- ▶ Docteur CLEMENT (04 73 62 66 93)
- ▶ Docteur DELORME (04 73 27 68 83)
- ▶ Docteur FONTANILLE (04 73 62 01 18)
- ▶ Docteur LAROCHE (04 73 62 66 93)
- ▶ Docteur SPEZIALE (04 73 62 69 58)

PHARMACIENS

- ▶ Pharmacie BATOL-DEMAZIERES (04 73 62 66 37)
- ▶ Pharmacie DUPUIS-VEDRINE (04 73 62 66 09)
- ▶ Pharmacie GEMA-BLURIOT (04 73 26 44 44)

KINÉSITHÉRAPEUTES

- ▶ M. FONTANILLE (04 73 62 07 00)
- ▶ Mme GRANGE, M. GARDETTE, Mme GARDETTE, M. MARCHE, Mme LEROUX (04 73 62 63 32)

ORTHOPHONISTES

- ▶ Mme BRUN (04 73 62 64 48)
- ▶ Mme DESTENAVE (04 73 62 03 88)

OSTHÉOPATHES

- ▶ M. GAS (06 50 86 63 57)
- ▶ Mme GUIBERT (06 58 01 94 24)
- ▶ M. LACOSTE (04 73 78 83 16)

PÉDICURE-PODOLOGUE

- ▶ Mme LEROUX (06 13 93 08 99)

SOPHROLOGUE

- ▶ Mme CHAMPION (06 13 60 20 84)
- ▶ Melle DALLE (06 13 60 20 84)

PSYCHOLOGUE

- ▶ Mme MINA (06 95 43 73 99)

VÉTÉRINAIRES

- ▶ SCP ACHDOU-COTTE (04 73 26 47 11)

AMBULANCIERS

- ▶ AUVERGNE AMBULANCES (04 73 14 29 29)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

**LES 11 ET 18 JUIN 2017 :
ON VOTE !**

Nous vous invitons à noter dans vos agendas les dates des élections législatives (vote du député(é) de circonscription à l'Assemblée Nationale). Les bureaux de vote habituels seront **ouverts de 8 h à 18 h.**



JOURNÉE « ESSAIE MON SPORT »

Après le succès rencontré ces deux dernières années, la 3^{ème} édition de la journée « essaie mon sport » se déroulera le samedi 9 septembre 2017, à la salle Raynoird.

Les associations sportives romagnatoises feront découvrir leurs activités, avec démonstrations et initiations pour certaines disciplines. Il sera même possible de prendre son adhésion annuelle sur place.

Une information plus détaillée sera distribuée aux familles par le biais du cahier de correspondance pour les scolaires des écoles de la commune.



CENTRE SOCIAL DE ROMAGNAT PROJET SOCIAL 2017-2020

Le Centre social de Romagnat avait lancé la démarche d'élaboration d'un nouveau projet social pour la période 2017-2020 au cours du premier trimestre 2016. La réalisation d'un nouveau projet constitue un moment fort dans la vie d'un Centre Social. Il permet à tous les acteurs impliqués dans la vie de la structure : adhérents, usagers, bénévoles et partenaires, de s'approprier la démarche de renouvellement et de contribuer à la définition du projet social.

Le projet social est un document de référence qui fixe les grandes orientations pour la durée du projet et définit un plan d'actions en fonction des besoins des habitants du territoire et des grandes missions dévolues aux structures de l'animation de la vie sociale (circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales relative à l'animation de la vie sociale parue en 2012).

Le projet social donne du sens à l'action de la structure, il permet notamment d'articuler dans le cadre d'un projet collectif les différentes activités, services ou initiatives des adhérents qui se déroulent en son sein. Il sert également à demander le renouvellement de l'agrément à la Caisse des Allocations Familiales du Puy de Dôme. Cet agrément permet de percevoir la prestation d'animation globale qui permet au Centre Social de fonctionner.

L'élaboration du projet s'est déroulée en deux temps principaux :

- Un bilan du projet social 2013-2016.
- Un diagnostic territorial partagé débouchant sur la définition de 5 grandes orientations se déclinant à travers un programme d'actions pour la période 2017-2020.

Le diagnostic territorial s'est appuyé sur deux volets. Une première partie du travail a consisté à dresser un panorama synthétique des principales caractéristiques du territoire romagnatois. Ce travail a permis de dégager plusieurs problématiques essentielles de la commune. Une deuxième partie a consisté à mettre en place 4 groupes de travail thématiques ouverts à l'ensemble des adhérents du Centre Social.

Le travail des 4 groupes thématiques a permis de fixer les grandes orientations du nouveau projet et d'établir un plan d'actions qui ont été validés par la commission sociale du Centre Social du 6 décembre 2016.

Le projet social 2017-2020 comprend les grandes orientations suivantes :

► Orientation n°1 - Lien social et solidarité :

Favoriser le lien social, être un lieu d'accueil, de vie et de rencontres pour tous les habitants du territoire notamment les plus fragiles. Lutter contre toutes les formes d'isolement de la personne.

► Orientation n°2 - Accompagnement des familles :

Accompagner les familles dans leur fonction parentale.

► Orientation n°3 - Accès à la culture :

Favoriser l'accès à la culture pour tous. Accompagner et valoriser les pratiques culturelles amateurs. Renforcer l'accessibilité à l'offre culturelle du territoire.

► Orientation n°4 : Apprentissage pour tous :

Être un lieu d'apprentissages et de transmissions notamment par le biais des activités pour tous.

► Orientation transversale n°5 : Participation :

Favoriser la participation des usagers et des habitants.

CENTRE SOCIAL ACTIVITÉS / ACTUALITÉS :

Atelier cuisine :

L'atelier cuisine a fait son retour cette année au Centre Social, une fois par mois, les mardis à partir de 9 h 30. Il ne s'agit pas d'un cours mais d'un échange de savoirs, d'un moment convivial. Les participants choisissent d'une fois à l'autre les thèmes abordés avec des échanges de recettes en alternance avec des démonstrations. Ils se sont réunis depuis la rentrée autour des thèmes suivants : les macarons, les recettes à base de pâte à choux, les cakes sucrés, les confitures, les gaufres aux légumes...

Inscriptions et renseignements : Centre Social – 3 rue des fours à Chaux 63540 ROMAGNAT ou 04 73 62 63 00.



Exposition du groupe Arts Créatifs :
du mardi 20 juin au samedi 24 juin 2017 inclus
à la Galerie du Parc

**Exposition du groupe Arts plastiques
(enfants et adolescents) :**
du mercredi 7 juin au mercredi 21 juin 2017 inclus
au Centre Social (3 rue des Fours à Chaux)

SERVICES AUX SENIORS PROPOSÉS PAR L'EHPAD

S'occuper quotidiennement d'un proche dépendant peut se révéler épuisant. Pour ménager leurs forces, les aidants doivent s'accorder des temps de répit et profiter des structures d'hébergement temporaire pour seniors.

Notre EHPAD Les Tonnelles, depuis le 1^{er} janvier 2017, dispose de 2 chambres d'hébergement temporaire. Cet accueil est limité à 3 mois non consécutifs sur une période de 12 mois. Plusieurs aides permettent de le financer en partie.

Par ailleurs, des après-midis récréatifs pour les personnes atteintes de troubles cognitifs sont possibles les jeudis après-midi.



Enfin, la cuisine centrale assure le portage de repas à domicile sur présentation d'un certificat médical et propose également une restauration sur place à midi dans un restaurant indépendant.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'EHPAD pour les disponibilités au 04 73 62 73 20 et le service social pour les différentes aides financières au 04 73 62 63 00.

OPÉRATION « BIEN CHEZ MOI EN UN CLIC » À ROMAGNAT

Dans le cadre de l'opération « Bien chez moi en un clic », le showroom FAMICLIC, véhicule itinérant et connecté, est venu s'installer le temps d'une matinée (jeudi 23 mars) à l'emplacement du marché. Ce véhicule est destiné à présenter aux seniors, à leurs familles, aux aidants et aux services d'aides à la personne, les solutions innovantes numériques qui permettent de faciliter la vie quotidienne des seniors à



domicile : santé, habitat, sécurité, bien être, loisirs...

A cette occasion, un animateur, M. Pelletier, a notamment présenté aux personnes intéressées différentes innovations : le coussin connecté Viktor, des smartphones et/ou tablettes adaptés aux seniors...

Cette opération itinérante et originale a été mise en place dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Puy-de-Dôme en lien avec la mission numérique du Conseil Départemental. L'opération est mise en œuvre par l'entreprise agréée de services à la personnes FAMICLIC.

GALETTE DANSANTE

La galette dansante organisée par le CCAS le 29 janvier 2017 a réuni plus de 300 personnes.



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - 3^{ÈME} TRANCHE

La municipalité s'est engagée, en début de mandat, à rénover l'entièreté de son réseau d'éclairage public, à la fois pour réduire la consommation et améliorer la qualité de l'éclairage mais aussi pour assurer les mises en conformité nécessaires. Les années 2015 et 2016 ont vu les deux premières tranches de travaux se réaliser.



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence « Eclairage Public » est devenue une compétence de la Communauté Urbaine de Clermont Auvergne Métropole. La commune de Romagnat a fait inscrire la 3^{ème} tranche de rénovation qui concerne le poste de la Cerisaie avec une partie de l'avenue Jean Jaurès et l'impasse de la Cerisaie ainsi que le poste des Roches avec le boulevard Georges Couthon, l'impasse Clair Matin et la rue de la Moutade. Le montant estimé des travaux est de 132 000 € HT dont un fonds de concours de la collectivité de 62 500 €.

GROUPE SCOLAIRE BORIS VIAN À SAULZET LE CHAUD

Création d'un réfectoire et d'une salle d'activités. Ce groupe scolaire accueille une cinquantaine d'enfants, très majoritairement originaires des villages d'Opme et Saulzet le Chaud. Depuis plusieurs années, les parents et enseignants, confrontés aux conditions insuffisantes d'accueil aussi bien pour les activités qu'au réfectoire, aux mauvaises conditions pour la sieste des petits, etc...ont interpellé la municipalité, qui, après étude, a lancé un projet de création d'un réfectoire et d'une salle d'activités. L'Avant Projet Définitif (APD) a été voté par la majorité municipale lors du conseil qui s'est tenu le 29 septembre 2016 pour un montant de travaux de 218 000 € HT. Ce projet bénéficie de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 71 700 € et de 10 000 € de la réserve parlementaire de M. Jean-Paul Bacquet, député de la circonscription. Les travaux ont démarré en janvier 2017 pour être terminés en juin, afin que ces nouveaux locaux soient opérationnels à la rentrée de septembre 2017.



RÉNOVATION ANCIENNE ÉCOLE D'OPME

Comme nous nous y étions engagés, le produit de la vente de la Maison du Peuple de Opme, est consacré à la réfection de l'ancienne école du village, qui a été reconvertie depuis de nombreuses années en centre associatif et d'animation.

Le toit et les chéneaux viennent d'être refaits (janvier 2017).



La baie coulissante et la porte d'accès à la cuisine ont été changées, et du double vitrage a été posé sur les fenêtres de la cuisine et des sanitaires (décembre 2016).

Par ailleurs dans le cadre du dispositif Cocoon, les combles ont été isolés.

Toujours dans l'optique d'un aménagement complet de ce site, les sanitaires et l'accès au bâtiment vont être mis aux normes PMR.

Il restera ensuite à faire l'isolation des façades et à rénover les locaux intérieurs.

TRAVAUX – SALLE DE RÉUNION JACQUES PRÉVERT - SUITE ET FIN

Lors d'un précédent bulletin municipal, il avait été évoqué la première phase de travaux effectuée sur la salle de réunion Jacques Prévert, à savoir ;

► Mise en accessibilité PMR de ce local par la construction d'une rampe d'accès

► Réfection des peintures de la salle.

Dans un deuxième temps, les sanitaires ainsi que la cuisine ont été repeints.

Du matériel de cuisine obsolète a également été changé, il s'agit du four et de la hotte

Et enfin, tout dernièrement ce sont les tables qui ont été remplacées.

Il n'est pas inutile de rappeler aux utilisateurs de cette salle de réunion, qu'il leur appartient de nettoyer le matériel de cuisine (four, plaques électriques, réfrigérateur), mais aussi les tables avant leur rangement, et le sol et ceci après chaque utilisation.

Les ustensiles de nettoyage sont maintenant entreposés dans une armoire dans la salle elle-même et non plus dans la cuisine, cet ancien aménagement ne répondant plus aux normes d'hygiène en vigueur .





VISITE DES ÉCOLES POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

En ce familiarisant à quelque chose de nouveau, on s'y habitue et cela devient connu.

Aussi, les écoles accueilleront les nouveaux élèves avant la prochaine rentrée scolaire de septembre 2017 :

► **École Boris Vian – Le mercredi 5 Juillet 2017**

► **Maternelle Jacques Prévert – Le lundi 12 juin 2017**

► **Maternelle Louise Michel – Le jeudi 22 Juin 2017**

► **Elémentaire Jacques Prévert – Le Mardi 6 juin 2017**

► **Elémentaire Louise Michel – Le Jeudi 8 Juin 2017**

Cette visite permettra aux nouveaux élèves de recueillir diverses informations sur le projet d'école, de leur remettre quelques informations sur la rentrée 2017 et de créer un premier contact avec l'enfant.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2016 /2017

Cette année le projet de la thématique pour la période du 8 Mars au 12 Avril s'est porté sur l'ANIMATION AUTOUR DU HANDICAP soit les diverses expressions du corps, les 5 sens et les situations de handicap physique. Public : enfants de 6/11 ans inscrits à l'accueil périscolaire du mercredi après-midi.

Lieu : locaux du Foyer Laïque d'Education Populaire (FLEP)
12 Avenue de la République.

Objectifs : expérimenter les possibilités du corps, sensibiliser les enfants aux situations de handicap moteur et visuel. Promouvoir une image positive du handicap afin d'améliorer la vision des jeunes sur la différence en générale.

Deux animations ont notamment été mises en place :

Le mercredi 22 mars est intervenue l'association « les chiens guides d'aveugle » de l'antenne de Lezoux, dont le responsable est Monsieur Pierre BUGIER, avec une animation à laquelle participaient une personne déficiente visuelle et son chien, la famille d'accueil du chien et de Monsieur Pierre Bugier.

Cette animation a permis la présentation des activités de l'association, a provoqué bon nombre d'échanges sous

forme de question-réponse entre les enfants et intervenants ainsi que la démonstration du rôle du chien et de ses mis-



sions, ce qui a beaucoup plu aux enfants.

Le mercredi 29 mars est intervenue l'association « Handi'School » qui s'est attachée à véhiculer des valeurs positives sur le handicap de manière à porter un regard nouveau et à démystifier le handicap.

Un atelier pédagogique basé sur un échange question-réponse sur la vie quotidienne d'une personne en situation de handicap moteur a permis d'aborder les sujets suivants : la conduite, l'aménagement du domicile, le travail, la famille, la citoyenneté, le sport et les difficultés rencontrées lors du déplacement d'une personne handicapée.

GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS !

Les enfants et le personnel de l'école maternelle Louise Michel font appel aux dons afin de récupérer du petit matériel, en bon état, pour les classes :

- Tapis, banquettes, poufs, tapis ... en mousse
- Boîtes plastiques (environ de la taille d'une boîte à chaussure)
- Petits meubles de rangement
- Étagères
- Chaises de bureau
- Jeux et jouets (dinette, vêtements

de poupée, puzzles, déguisements...etc)

Merci à tous !

Contact : Prendre rendez-vous au 04 73 62 67 41 ou déposer les objets à l'école aux heures d'entrée et de sortie de classe (8 h 30, 11 h 30, 13 h 30 et 15 h 45)

CONSEIL DES JEUNES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ENCOURAGEANTE

Samedi 28 janvier, salle Jacques Prévert s'est tenue la première Assemblée Générale de l'Association des Jeunes de Romagnat. Cette soirée se voulait avant tout conviviale et ludique. Ainsi les jeunes ont lié l'utile à l'agréable. La première partie de la soirée fut donc consacrée au bilan de l'année écoulée. Le rapport d'activité présenté par Maxime Arbre, président de l'Association, a retracé les actions 2016 placées sous le signe de la musique, avec :

- le Concert salle André Raynoird et la venue de la Classe de saxophone du Conservatoire Régional de Clermont, le dimanche 12 juin,
- le 19 juin, le concert au profit de la Fondation du Patrimoine à Opme, et la venue de l'Harmonie de Ceyrat, concert qui a permis de reverser plus de 1200 € à la Fondation, pour la restauration de l'église d'Opme,
- la Fête de la Musique mardi 21 juin avec la prestation des Sound Eaters,
- le Concert « sous les arbres » du samedi 2 juillet avec en première partie des ASYLUM CATS.

Maxime a également évoqué l'avancée du champ de bosses à Chomontel et la mise en travaux en régie au printemps 2017.

Quant aux finances, c'est Quentin Vasseur, trésorier, qui a présenté les comptes. L'Association réalise donc un petit bénéfice sur l'année avec un solde créditeur de 332€ : de bon augure pour l'année 2017.

La soirée s'est poursuivie par une deuxième partie plus festive et ludique : une crêpes partie ! Ainsi entre deux parties de backgammon ou de billard indien, les jeunes ont pu déguster des crêpes préparées par leurs soins.



Quelques nouveaux jeunes étaient présents et plusieurs nouveaux projets ont été évoqués : pourquoi pas une salle de musculation, des échanges avec une ville anglaise, ou encore une soirée consacrée à...

Autant de projets qui ne demandent qu'à voir le jour ! La soirée s'est terminée vers 22 h 30 par le rangement et la remise en ordre de la salle.

CONSEIL DES JEUNES / REMISE DU CHÈQUE À L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES PATRIMOINES D'OPME.

Concert de François CLEMENT samedi 14 Janvier

Comme les jeunes s'y étaient engagés, l'intégralité des sommes recueillies à l'occasion du concert à Opme avec l'Harmonie de Ceyrat le Dimanche 19 juin a été reversée à l'Association de Sauvegarde des Patrimoines de Opme. C'est donc à l'occasion du Concert de François Clément, Organiste, le samedi 14 Janvier dans l'église d'Opme, qu'une délégation du Conseil Des Jeunes a remis à Jacques Dubois un chèque de 400 € qui venait compléter les 740 € de chèques déjà reversés. Une belle initiative que l'on doit à Maxime Arbre et qui a été portée par tous les jeunes du Conseil Des Jeunes et a permis de récolter 1140 €.

Ils ont été longuement remerciés par Jacques Dubois et le public n'a pas manqué de les applaudir chaleureusement.



LA TRAVERSÉE DES TEMPS

Spectacle de danse, organisé par le CDJ et proposé par Attitude Créa'Danse.

C'est un nouveau projet porté par le conseil des jeunes : l'organisation d'un spectacle de danse. Après la musique en 2016, le Conseil des jeunes a voulu mettre à l'honneur la danse avec les danseuses de la troupe Attitude Créa'Danse. A l'initiative cette fois de Pauline et Mathilde, membre du conseil des jeunes. Toutes les deux danseuses depuis de nombreuses années, elles avaient à cœur de présenter un beau spectacle aux Romagnatois.

Ce fut chose faite dimanche 26 mars salle André RAYNOIRD. Le public était au RDV. La troupe composée de plus de 25 dan-



seuses nous a fait voyager à travers le temps et l'espace avec plus de 16 tableaux différents une « **Traversée des temps** » haute en couleur, de la révolution française à l'Exil, en passant par les années 80 et jusqu'à Avatar, ce fut un merveilleux voyage. Spectacle mené de main de maître par la présidente de l'Association Pauline Cuny, les spectateurs ont été surpris tant par les décors que par l'originalité des chorégraphies.

Un magnifique spectacle joué pour la 2^{ème} fois, par une troupe de jeunes danseuses passionnées, et investies !

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES D'ETE

LUNDI 10 juillet au VENDREDI 1^{er} septembre

3 à 17 ans

AU MENU toutes les semaines

Les mardis
« événement »
sortie ou intervenant
pour tous



Les mercredis
Piscine
6/11 ans



Activités au choix
pour tous les enfants

Atelier « cuisine » : préparation du goûter
jeux collectifs et sportifs
(poule/renard/vipère, sagamore...)
activités manuelles
et petit « bricolage »
(peinture et techniques en tout genre, fabrication
d'objets avec du matériel recyclé, création de
bande dessinée...)
activités d'expression et artistiques
(jeux chantés, match d'impro, ...)
Sortie Médiathèque et au Parc Tocqueville
Et... pleins d'autres surprises !

Spécial 3/5 ans : baignade à volonté
(pataugeoires au centre)
N'oubliez pas vos maillots

Les jeudis
Bivouac
9/17 ans



Les vendredis
Grand jeu collectif
pour tous



Date limite d'inscription : le mercredi 31 mai
portail.famille@ville-romagnat.fr
Tel:04 73 62 79 51

Réunion d'information de l'été:
le mercredi 21 juin à 18h au centre de loisirs

JUILLET	AOUT
« Les histoires du grand écran... »	« les supers héros à travers les 5 continents »
Semaine 1 : lundi 10 au jeudi 13 juillet « Au palais du Prince d'Orient »	Semaine 1 : lundi 7 au vendredi 11 août « les supers héros en Europe »
Semaine 2 : lundi 17 au vendredi 21 juillet « Le village de Romagnatix »	Semaine 2 : mercredi 16 au vendredi 18 août « les supers héros en Asie et Océanie »
Semaine 3 : lundi 24 au vendredi 28 juillet « Les aventures du Capitaine Crochet »	Semaine 3 : lundi 21 au vendredi 25 août « les supers héros en Afrique »
Semaine 4 : lundi 31 juillet au vendredi 4 août « le magicien au pays des hobbits »	Semaine 4 : lundi 28 juillet au vend. 1 ^{er} sept. « les supers héros en Amériques »

Fermé : le vendredi 14 juillet,
le lundi 14 et mardi 15 août

Découvrez la plaquette plus détaillée et programme spécial « ados » sur le site :
www.ville-romagnat.fr

UN HIVER au CENTRE de LOISIRS De ROMAGNAT

LES VACANCES DE NOEL :

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes la première semaine du 19 au 23 décembre, sous la direction de Frédéric Desoutter et Laetitia Tauveron. Des animations ont été proposées par l'équipe d'animation sous le thème « *entrons dans l'hiver, avec les lutins...* » : *sortie neige, grand jeu « le recrutement des lutins, intervention de Jessica et Dahlila (service culturel de la Mairie): construction de lutin en capsules ; invention d'une histoire par les enfants (groupe des 3/5 ans), , ...*

Sortie à Pessade :
Les enfants ont eu le loisir de profiter
des flocons tombés juste à temps !



jeu de l'homme en noir
dans la forêt



La médiathèque Arsène Boulay a reçu les plus
jeunes : un moment agréable autour des
histoires contées par Christine !

LES VACANCES D'HIVER :

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes les deux semaines du 20 février au 3 mars, sous la direction de Laetitia Tauveron et Nathalie Cellerier, sous le thème « *missions secrètes et détectives* ». Avec une première semaine autour du cirque et une deuxième axée autour d'« *enquêtes bien mystérieuses* ». Les enfants ont pu profiter d'ateliers « *cirque* » avec notre intervenante, Elsa, spécialisée en la matière, de grands jeux, d'une sortie neige à Pessade avec une intervention de Guillaume Casse (intervenant Moyenne Montagne) autour des empreintes d'animaux pour les plus grands et divers animations proposées par nos animateurs diplômés.

Missions détectives



AUTOUR DU CIRQUE



RÉCUPÉRATION & CRÉATION

UN PROJET PARTAGÉ

Le lycée d'enseignement adapté de Lattre de Tassigny labellisé « Etablissement E3D »* en 2015, conduit un projet qui s'inscrit dans cette dynamique de développement durable. A l'origine, le projet Récupération & création entre dans le programme « Etablissements témoins » du VALTOM. L'Erea élargit cette initiative en associant des partenaires engagés dans cette action : la municipalité de Romagnat, le Centre Médico-Infantile, les écoles primaires Jacques Prévert et Louise Michel, l'association d'insertion Etudes et Chantiers, le Valtom, une architecte...

Il s'agit de fédérer plusieurs actions de récupération d'objets usagers ou de déchets des matériaux utilisés dans la construction et de les recycler en leur donnant une nouvelle vie ! Ce projet collectif permet de répondre à plusieurs objectifs écologique, pédagogique et artistique. Ce partenariat repose sur le partage de matières premières, de savoir-faire et de compétences, mais aussi sur l'échange de pratiques manuelles et artistiques en favorisant des démarches créatives. Ce projet s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturel des élèves.

DU BOIS, DU CARRELAGE.... ET DE L'IMAGINATION

Les élèves des classes de CE1 et CE2 de l'Ecole Jacques Prévert, inspirés par l'exposition « Drôles de Bestioles », créent à leur tour des « insectes » en utilisant des matériaux de récupération. Ces créations vont s'accrocher aux branches d'un arbre réalisé avec des déchets de construction donnés par l'Erea de Lattre de Tassigny.

Les élèves des classes de l'Ecole Louise Michel recyclent des matériaux pour les reconvertir en créations artistiques.

Les jeunes du Centre Médico-Infantile utilisent des palettes de bois et réalisent des sièges de jardin et se lancent dans la fabrication de bolides, nommées prosaïquement, « caisses à savon ».

Des élèves de l'Erea de Lattre de Tassigny exploitent du bois, carrelage, ciment, métal de récupération. Ils les transforment en mobilier de jardin pour agrémenter le parc de l'établissement ou en objets de décoration, mis en vente pour financer des projets scolaires. Des enseignants et leur classe investis dans un Projet Fédérateur Architecture, ont construit une structure en utilisant des matériaux recyclés, conseillés par une architecte.

Etude et chantiers, partenaire de l'Erea dans un dispositif de lutte contre le décrochage, travaille régulièrement dans une démarche de développement durable sur leurs chantiers (réemploi de tissus, métaux, bois...). Les jeunes redonnent vie à un terrain en friche en aménageant des espaces de culture et en construisant un abri de jardin en forme de roulotte.

EXPOSITIONS DES CRÉATIONS

L'ensemble des créations sera exposé au cours de la Journée « Portes ouvertes » de l'Erea, le 12 mai 2017 et courant juin 2017, à la Galerie du Parc de la Mairie de Romagnat.

* « Etablissement E3D » : établissement qui met en place une Education à la démarche de développement durable.



Banc EREA



Salon EREA



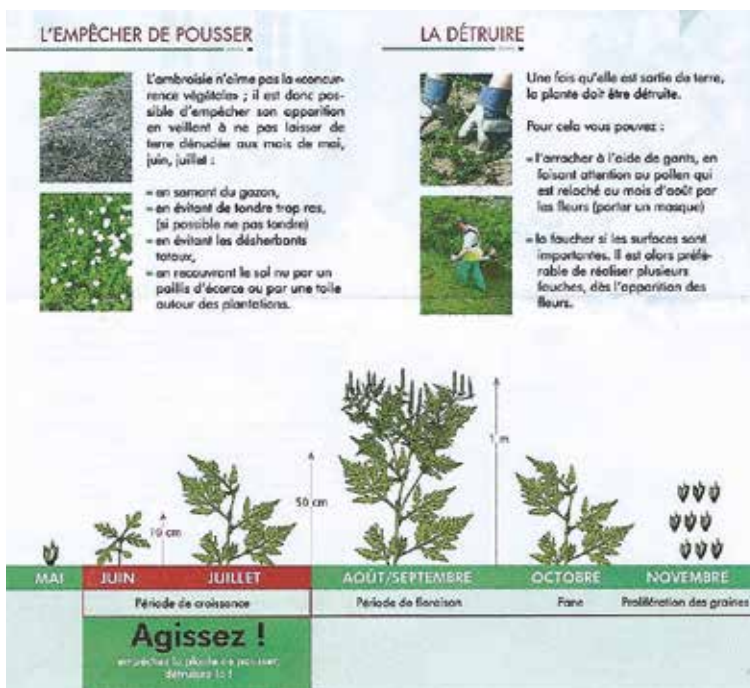
Fauteuil CMI

DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE FLEURISSE !!!

2016, l'ambroisie a été signalée sur le Cantal. L'activité humaine étant le principal vecteur d'expansion elle s'implante en premier lieu sur les axes de communication, les exploitations agricoles...

La présence d'ambroisie est un problème de santé publique mais pas seulement : c'est aussi un impact environnemental et économique sur le milieu agricole mais également pour l'attractivité des territoires et l'activité touristique.

L'ambroisie doit se gérer collectivement, elle ne s'arrête pas au panneau de la commune ou à la limite de la parcelle. Chacun est acteur à son niveau et la participation de tous est un gage de réussite.



ENVIRONNEMENT UNE JOURNÉE ÉCO CITOYENNE : RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 20 MAI

LE MATIN DÈS 9H :

La LPO vous guidera dans le vieux bourg à la recherche des nids d'hirondelles : un comptage est réalisé régulièrement. A leur tour d'être recensées !

Simultanément échange de « bons procédés » entre Romagnatois :

- venez nombreux troquer vos plantes de saison, d'intérieur ou d'extérieur, florales ou potagères, petites ou...plus grandes. Ce « troc-plantes » aura lieu dans le parc de la mairie (ou dans l'Orangerie si le temps ne s'y prête pas)

- venez aussi au « troc des trucs verts » pour troquer ... vos trucs et conseils « verts »

L'APRÈS-MIDI : nous en sommes déjà à la 4^{ème} édition de cette journée dédiée au grand nettoyage de printemps.

Et si on faisait ... « encore mieux » que l'année dernière ?

Faire mieux....rêvons un peu : ce serait seulement ramasser moins...parce que nous deviendrions de meilleurs citoyens écoresponsables ...

Rendez-vous à 15 h au parking du stade en tenue « de campagne »

- n'oubliez pas vos bottes - gants et sacs fournis par la mairie, afin d'aller à la pêche de tous ces détritres improbables.

que nous dispersons allègrement dans les lieux publics, et qui hélas sont à peu près identiques d'une année à l'autre .

Puis, pour clôturer cette journée, nous nous retrouverons à 18 h, salle du conseil, autour d'un verre offert par la mairie.



LES DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Dans divers endroits du bourg, les détritiques sont souvent posés à côté des bacs de collecte.

Une accumulation de déchets hors de ces bacs peut engendrer des risques pour la santé publique : propagation de gènes pathogènes, de rongeurs, de mouches...



Afin d'aménager convenablement l'espace public, nous avons rencontré courant janvier, le service « collecte des déchets » de Clermont Auvergne Métropole.

Il a été proposé, suivant les possibilités de mise en place (réseau souterrain), plusieurs remplacement de bacs avec des volumes plus important.

Place du Terrail : 1 container enterré pour les déchets recyclables

Rue du Nord : 1 container semi-enterré pour les déchets ménagers

Rue Maréchal Foch : 2 containers semi-enterrés pour les déchets ménagers et les déchets recyclables.

Quelquefois, des tas d'ordures se créent aussi sur le bord de la chaussée, et sont alors fréquemment alimentés par d'autres qui aiment profiter de cette solution de facilité.



Nous vous rappelons que des déchetteries sont mises gratuitement à votre disposition.

DÉCHETTERIE DE ROMAGNAT

**Rond-point Fernand Forest
63540 ROMAGNAT
Tél. : 04 63 66 95 39**

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 9 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 19 h
samedi, dimanche : 9 h – 19 h - Fermeture les jours fériés



Pour l'accès, demander votre « **PASS** » par internet auprès de «déchetterie Clermont Auvergne Métropole». Il est obligatoire.

Types de déchets acceptés : Déblais / Gravats, déchets verts, encombrants, bois, cartons, DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux), batteries, huile moteur, ferrailles, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), pneumatiques, déchets toxiques, textiles, polystyrène, plâtre et plaques en plâtre, médicaments, radiographies, extincteurs, bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, huiles de frites, tubes et lampes, cartouches encre.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET LE BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget est un acte politique fort de la vie locale. Il détermine les moyens financiers dont dispose une commune au cours d'un exercice. Il permet à la majorité municipale de mettre en œuvre le programme d'actions qu'elle a établi.

Le budget 2017 s'inscrit dans une conjoncture particulière avec la poursuite des baisses de dotations versées par l'Etat et un contexte particulier avec le passage de l'agglomération en Communauté Urbaine - Clermont Auvergne Métropole - et les transferts de compétences qui en découlent : voiries, éclairage public, etc...

Afin de maintenir une politique d'investissement dynamique et de préserver la qualité des services qu'elle offre aux citoyens et aux associations, la Ville doit faire preuve de prudence financière mais aussi d'inventivité.

DIFFÉRENTES ÉTAPES DANS L'ÉLABORATION DU BUDGET

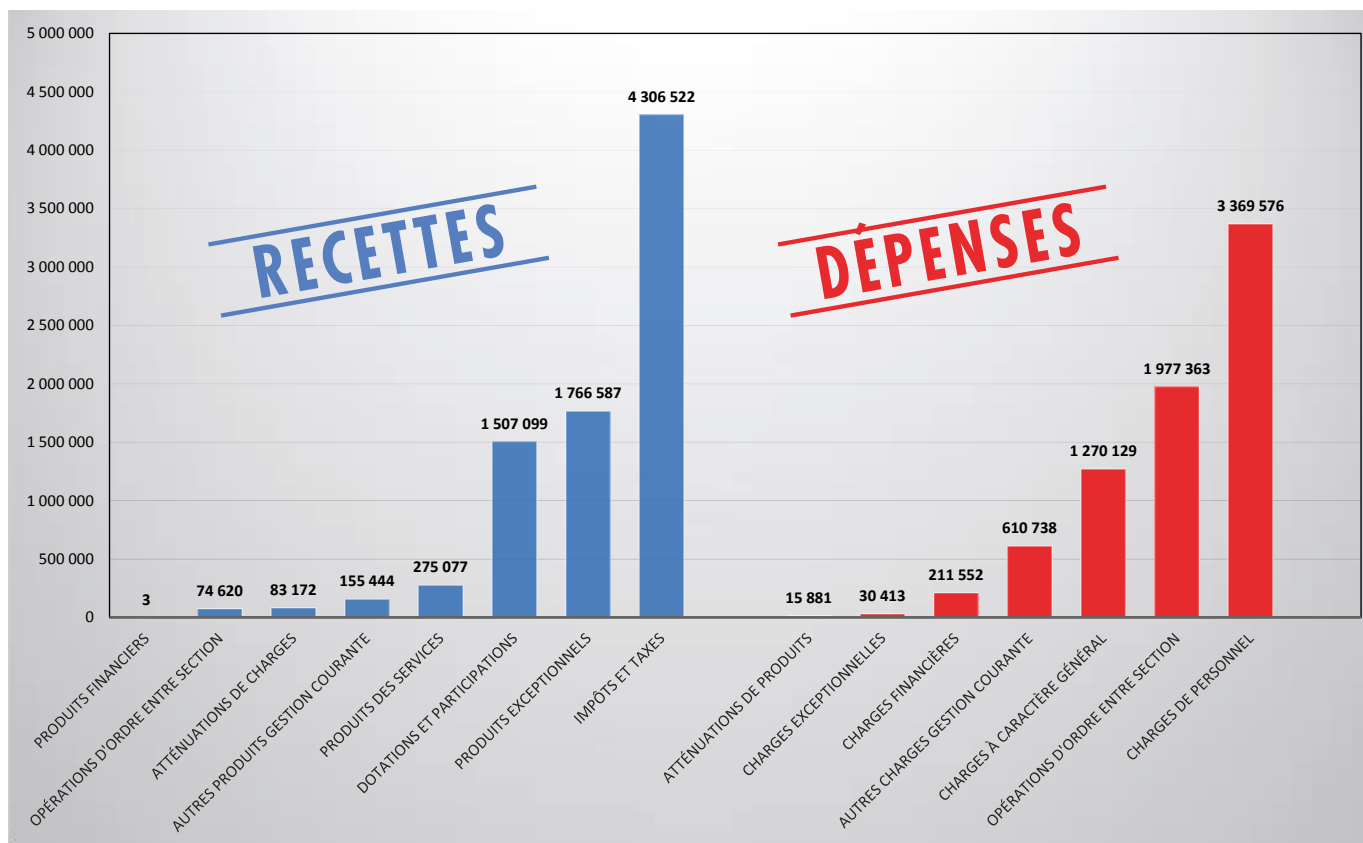
► **Le débat d'orientation budgétaire (DOB)** est la 1^{ère} étape. L'objectif est de présenter en réunion de Conseil Municipal les grandes orientations pour l'année à venir.

► **Le Budget primitif** est le 1^{er} acte budgétaire de l'année. Il prévoit les dépenses et les recettes pour l'année à venir, tant en fonctionnement qu'en investissement.

► **Les décisions modificatives** permettent, au cas par cas, de modifier le montant ou l'affectation des crédits pour s'adapter aux besoins en cours d'année.

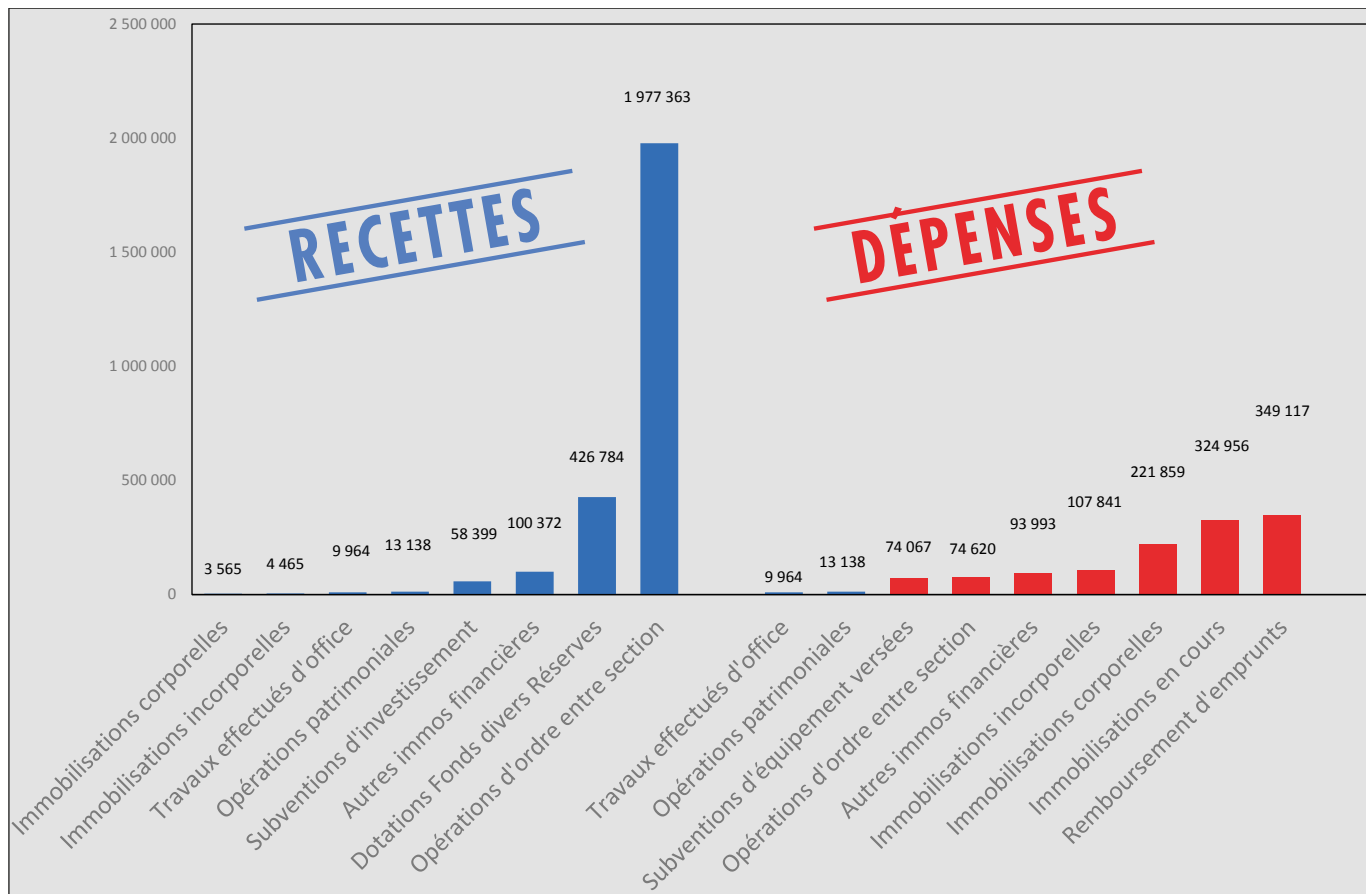
► **Le compte administratif** constitue l'arrêté des comptes de la Ville et doit être voté avant le 30 juin de l'année suivante. Celui de 2016 a été voté lors de la séance du conseil municipal du 23 mars dernier.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - FONCTIONNEMENT



EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2016 : 682 870 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - INVESTISSEMENT



EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2016 : 1 324 496 €

FONCTIONNEMENT ou INVESTISSEMENT ?

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations qui concernent l'exploitation, autrement dit, la gestion courante. On y retrouve principalement :

- **En dépenses** : les charges de personnel, les achats de fournitures et de services, les dépenses d'entretien courant, les frais financiers des emprunts, les subventions versées aux associations...
- **En recettes** : les ressources fiscales, les dotations versées par l'Etat...

La section d'investissement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine de la Ville. Elle concerne essentiellement :

- **En dépenses** : les acquisitions, les travaux, le remboursement du capital de la dette...
- **En recettes** : l'autofinancement ou épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, les subventions d'équipement reçues, les cessions, les emprunts...

LE BUDGET ANNEXE

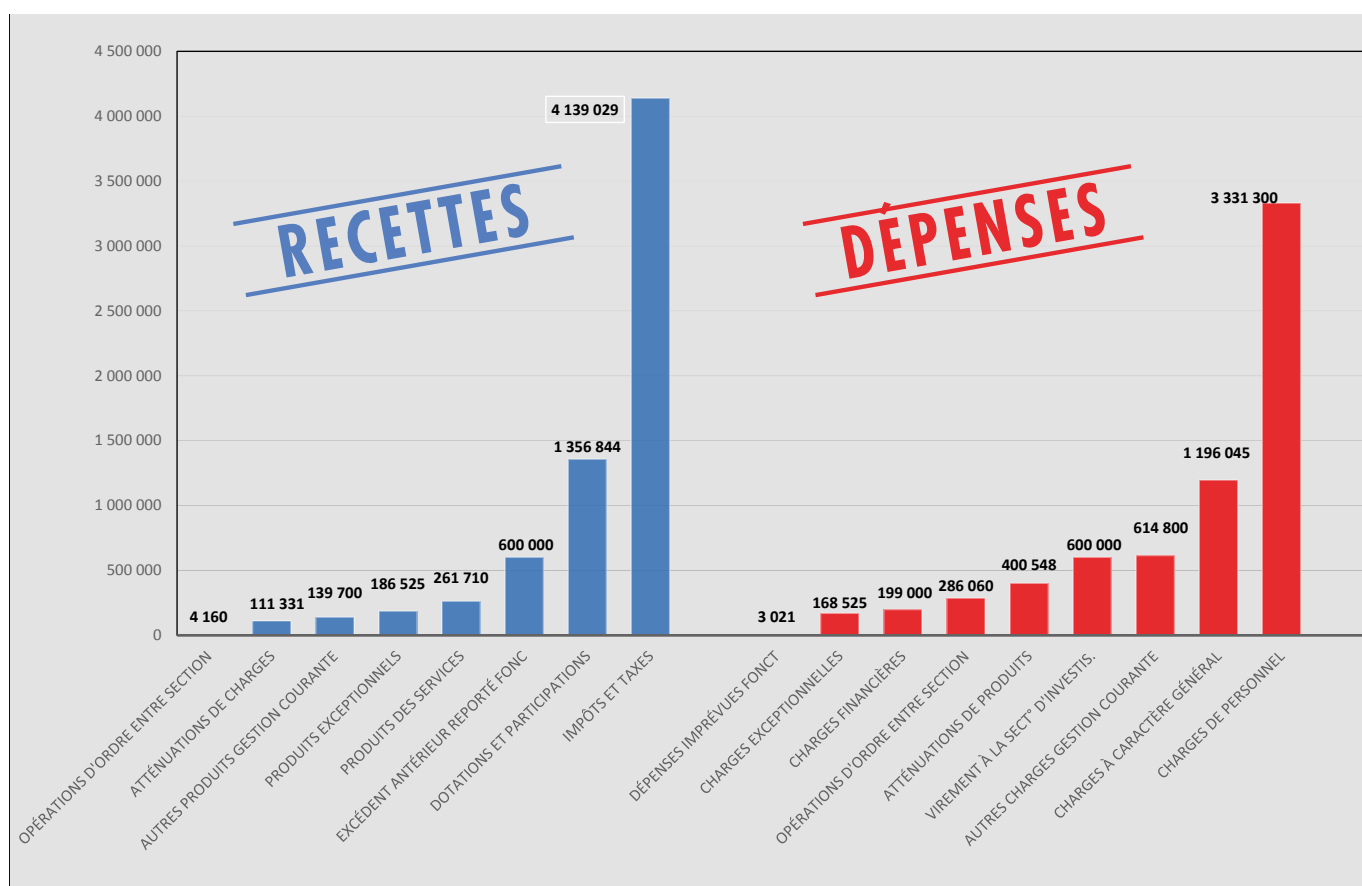
Il concerne l'assainissement.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal du 23 mars 2017. Il laisse apparaître sur l'exercice un excédent de 682 870 € en fonctionnement et de 1 324 495 € en investissement. Le résultat de clôture 2016 qui intègre les résultats des années antérieures est 1 182 870 € en fonctionnement et 2 077 097 € en investissement.

LE BUDGET PRIMITIF 2017 a été soumis et voté au Conseil Municipal du 23 mars 2017 et est équilibré aux montants ci-après :

- ▶ Section de fonctionnement : 6 799 298 €
- ▶ Section d'investissement : 4 197 821 €

BUDGET 2017 - FONCTIONNEMENT



Quels sont les axes forts qui caractérisent le budget 2017 ?

Une rigueur budgétaire au service du contribuable

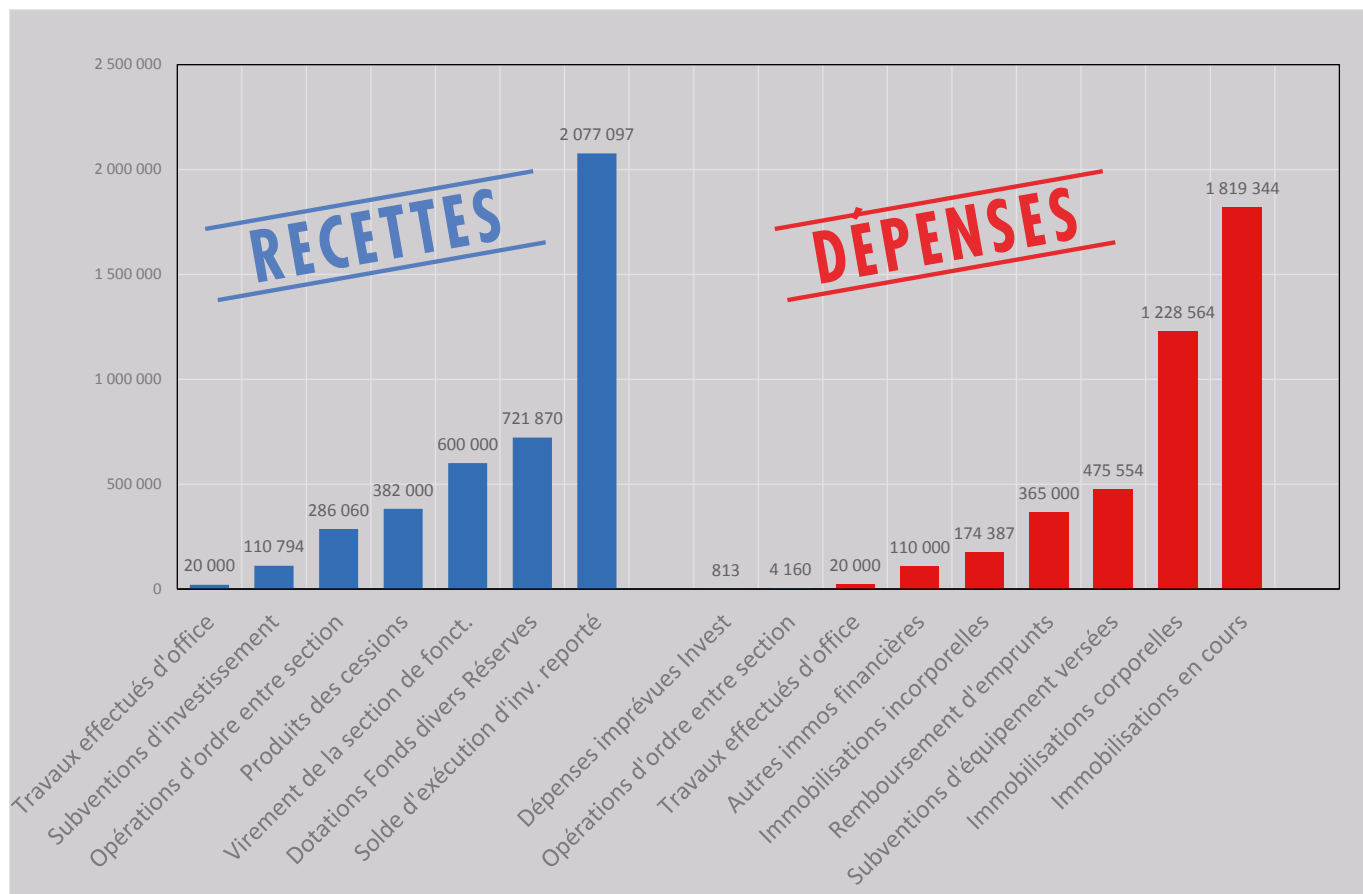
▶ Malgré la baisse continue des dotations de l'Etat, les taux d'impôts locaux n'augmenteront pas pour la 3^{ème} année consécutive.

▶ Poursuite de la baisse des dépenses de fonctionnement.

Maintien des services aux usagers et aux associations

▶ La majorité municipale affiche sa volonté de maintenir le niveau de ses prestations de service envers la population (encadrement scolaire et périscolaire, services sociaux....) et les associations (190 000 € ont été votés). 300 000 € de subvention seront alloués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour pérenniser son fonctionnement et les activités liées au centre social et au secteur de la petite enfance.

BUDGET 2017 - INVESTISSEMENT



Des investissements qui permettront à la fois l'amélioration du cadre de vie mais aussi, le développement d'activités et l'entretien du patrimoine communal.

- Achèvement des travaux de construction du réfectoire et de la salle d'activité au groupe scolaire Boris Vian
- Lancement des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne conciergerie du parc
- Lancement de la phase de maîtrise d'œuvre pour la reconversion de l'ancien lycée professionnel Vercingétorix
- Travaux de mise en sécurité et de rénovations de bâtiments scolaires
- Poursuite des travaux d'aménagement et de réfection des cimetières
- Lancement de la 1^{ère} phase de rénovation de l'église d'Opme
- Un effort tout particulier sur des travaux de mise en accessibilité de bâtiments et lieux publics
- Projet de construction d'un club house pour le tennis, avec la participation financière du club.

SPECTACLES VIVANTS :

21 JANVIER : Du plomb dans le Gaz avec la famille Goldini

Quelle drôle de famille cette famille Goldini ! Et en même temps quelle famille drôle ! Des situations burlesques, de la poésie, de l'acrobatie, de l'inventivité, de la technique de précision, de la musique... Certains petits, sagement assis sur le bord de la scène ou auprès des parents, n'ont pu retenir leurs émotions : debouts, pliés de rire, attentifs à toutes les situations, émus par tant de suspens... quel bonheur cette rencontre entre le jeune public et ses artistes complètement déjantés. Quel bonheur ce partage des émotions entre toutes les générations.



24 JANVIER : « La Isma Minima »

Séance de long métrage proposée par l'association organisatrice de la semaine du cinéma hispanique. Espérenza Munoz, la Présidente de l'association a su mobiliser 80 spectateurs pour la projection de ce film d'Alberto Rodriguez, qui a reçu 10 Goyas de la part de l'Académie des Arts et des Sciences Cinématographiques d'Espagne.



DU 9 AU 11 FÉVRIER : 7^{ème} festival d'humour

Cette 7^{ème} édition marquera les esprits : Salle comble trois soirs de suite, un public diversifié, composé d'habituels, de fidèles du festival et de nouveaux spectateurs issus des quatre coins de la métropole ainsi que des zones périurbaines.

Le sourire de satisfaction des spectateurs, les petits regroupements d'après spectacle autour de la buvette, la proximité avec les artistes, donnent à la manifestation ce caractère si particulier et convivial que l'équipe technique et d'organisation s'efforce de mettre en œuvre. Le moins que l'on puisse dire : c'est que ça marche !

9 FÉVRIER : Bianca Tremollo

Quand le lyrique se mêle à l'humour, ça donne du Bianca Trémolo



10 FÉVRIER : Manger avec la compagnie Zygomatic

Quand les questions graves liées à la santé et à l'environnement se mêlent à l'humour, ça asticote les Zygomatics

11 FÉVRIER : 150 kg à 2, on vous en met un peu plus ?

Quand deux poètes jouent avec les mots, les rythmes, les répertoires, les doubles sens, ça vous en met 150 Kg : Wally et Rocca, en voilà deux qui valent leur pesant d'or.



16 FÉVRIER ET 17 FÉVRIER : De la tête aux pieds de Marine Magrini (réservé aux écoles maternelles)

Petite bulle poétique et musicale pour les tout petits. Les enfants des écoles maternelles de Romagnat ainsi que les enfants de la crèche et quelques assistantes maternelles du RAM ont assisté le 16 et 17 Février au magnifique spectacle « De la tête aux pieds » de Marine Magrini.

Accompagnés à la guitare par son frère Vincent Magrini, l'artiste a offert aux enfants une ballade musicale pleine de couleurs et de poésie. « De la tête aux pieds » est un spectacle de contes, comptines et ritournelles. Ces petites chansons aux mélodies simples qui s'accompagnent avec des gestes ont été reprises en chœur par des enfants émerveillés. Tout le monde, les enseignantes également, sont reparties le sourire aux lèvres avec des grands « Merci, c'était super !! »



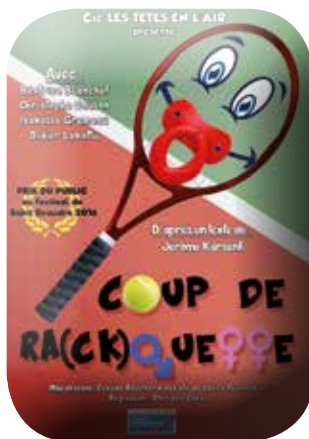


18 FÉVRIER : Yvonne princesse de Bourgogne par l'atelier de Théâtre du centre Georges Brassens.

Avec cette compagnie, c'est toujours du beau travail, du travail difficile, qui demande une grande implication de chacun des acteurs et une mise en scène de qualité. Le propos est dramatique. Le spectateur ne peut retenir son rire devant certaines répliques. Puis, petit à petit, l'ambiance se glace, révélant une nature humaine bien peu glorieuse. Certes, c'est du théâtre ! Du théâtre qui interroge et nous invite à maîtriser le monstre qui peut habiter en chacun de nous.

19 FÉVRIER : Coup de RA(ck)quette avec la compagnie romagnatoise : les têtes en l'air.

Les têtes en l'air nous ont surpris, ont suscité l'admiration et l'étonnement et ont surtout déclenché sourires, rires et hilarité de la part du public qui n'a pas tardé à entrer dans le propos de la pièce. Surprenant cette toute nouvelle compagnie amateur romagnatoise. Ils ont répété durant toute la saison au carrefour d'échanges, discrètement et très assidument. Le résultat, une belle pièce de boulevard, bien mise en scène où chacun des acteurs investit son rôle : ça fonctionne, ça fonctionne même très bien. On attend avec impatience la prochaine pièce.



11 MARS : Hypnotic wheels

Concert hypnotique, entre musique blues, musique africaine et accents bourbonnais prouve encore une fois que la musique ne connaît pas de frontière. Une formation musicale atypique, énergique et généreuse. La scénographie était elle-même envoûtante puisque le public faisait cercle autour de trois musiciens, renforçant l'intimité d'un concert pas comme les autres.



12 MARS : Dans le septième cercle par la compagnie Whit Jacobson.

Cet événement n'était pas au programme. Il est né suite à la rencontre d'Hervé Jacobi comédien professionnel et de Roland Faye traducteur à ses heures d'auteurs hispaniques (réf : portraits du BM N°89 de Septembre 2015).

Belle et riche rencontre puisqu'elle a fait naître dans la tête de ces deux là, l'idée d'une lecture théâtralisée, d'un début de mise en scène, de mise en lumière...et peut-être prochainement le montage d'une pièce... Belle aventure également pour ce duo qui a su s'enrichir de nouvelles énergies en puisant à Romagnat et aux alentours des lecteurs à voix hautes, des acteurs de pupitres, pour certains comédiens amateurs, pour d'autres, novice dans la discipline... Et puis, séance après séance, la magie opère, la relation et la complicité se mettent en place...



17 MARS : Dans la gueule du Gnou avec la compagnie Blabla Productions

Magnifique ! De la poésie, du mime, de la musique, des objets qui volent, qui roulent, qui fument, qui explosent... Une mise en lumière superbe, une mise en scène millimétrée... et dans la salle, ce ne sont pas moins de 800 élèves du canton qui ont pu profiter de 5 représentations.

Au-delà du spectacle, c'est la coopération entre les communes d'Aubière, Pérignat les Sarliève et Romagnat qu'il faut souligner. Après une première expérience réussie au cours du festival des automnales 2016, la volonté des trois partenaires s'est à nouveau concrétisée autour de ce projet réservé aux scolaires des 6 écoles du territoire. Sans aucun doute, c'est une expérience à renouveler, une coopération à renforcer afin que les 20000 habitants du territoire bénéficient d'une offre culturelle riche et diversifiée.



21 MARS : projection du film demain avec l'AMAP plus

de cent cinquante personnes ont assisté à la projection du film « DEMAIN », organisée par l'AMAP* (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) et le service culturel de la mairie de Romagnat, à la salle Raynoird.

Tournant le dos au catastrophisme ambiant, mais sans pour autant nier la réalité, ce film documentaire, réalisé en 2015 par

Cyril DION et Mélanie LAURENT, veut montrer que des solutions existent face aux défis environnementaux et sociétaux de notre époque. Tout au long de la projection,



les spectateurs ont pu découvrir des expériences menées dans dix pays, la plupart du temps à l'initiative d'associations ou de particuliers sensibilisés aux dangers que l'homme fait courir à notre planète et à nos sociétés.

A la fin de la projection, les associations locales partenaires invitées se sont présentées : L'ADML63 (Association pour le Développement de la Monnaie Locale du Puy-de-Dôme), Vélocité, PARCC Oasis (Projet Autogéré de Réalisation Collective à Clermont Ferrand), Les jardiniers de Bioradoux (jardin collectif en permaculture à Gergovie), Combrailles Durables coopérative énergétique citoyenne, et GREFFE (GRoupe sciEntifique de réflexion et d'inFormation pour un développement durable). Après quelques questions et un débat animé entre le public et les associations, la soirée et les discussions se sont prolongées autour d'un verre ...boissons bio bien sûr.

***AMAP de Romagnat, renseignements : Pendant les distributions hebdomadaires le mardi entre 18 h 30 et 19 h 45, salle de l'Orangerie dans la cour de la mairie. ou www.amapderomagnat.org — amapderomagnat@gmail.com**

22 MARS : La symphonie des différences

La VIVA a chanté salle André Raynoird pour soutenir les personnes en situation de précarité. 70 choristes qui, depuis 20 ans, sensibilisent l'opinion à chacun de leurs spectacles, ont été accueillis par un public conquis. Une soirée réussie tant par le spectacle produit que par la qualité des rencontres et des échanges qui ont suivi.



25 MARS : Le petit chaperon de ta couleur

Devant un public nombreux et conquis, la Compagnie de L'Abreuvoir a revisité le Petit Chaperon Rouge, dans une version détournée, modernisée et électrisée. Un Petit Chaperon Rouge pas comme les autres, un cochon qui remplace le loup, une mère over bookée, entre tablette, ordinateur et yoga, le parti pris de la compagnie a tourné au burlesque et au délire visuel grâce à un décor mobile en forme de livre. Un succès public indéniable !!



26 MARS : « La traversée des temps », une création de l'association « Créa danse » accueillie par le conseil des jeunes de Romagnat.

L'idée, c'est de valoriser chaque année l'investissement des jeunes de la commune dans des disciplines diverses et variées. En 2016, c'était le concert de l'atelier Sax du conservatoire de musique de Clermont au sein duquel, de jeunes musiciens Romagnatois sont investis. En 2017, c'est vers Pauline Cuny et Mathilde Malmezat que les projecteurs ont été orientés. Pauline a fondé avec quelques copines une compagnie amateur au sein de laquelle elle exerce ses talents de danseuses et également son sens des responsabilités puisqu'elle est Présidente de l'association. Issue de l'école de danse de Ceyrat, la jeune compagnie crée des chorégraphies et se produit plusieurs fois chaque année. Tous les jeunes du



Conseil se sont mobilisés : affichage, organisation de la buvette, de l'accueil du public, gestion de la musique et des lumières...

28 MARS : séance « coups de cœur » du festival du court-métrage

Un rendez-vous qui s'inscrit maintenant chaque année dans les agendas : une très belle occasion pour les festivaliers du court métrage de revoir une sélection de films primés, une occasion à ne pas manquer pour tous les autres, spectateurs trop occupés durant le festival ou allergiques aux longues files d'attentes.

LES EXPOSITIONS

DU 9 AU 28 JANVIER :

Photos de paysage avec Frédéric Leroy, Marvin Doupeux, Nicolas Aymard et Pierre Alexandre Antunes.

Ils sont quatre. Ils se sont retrouvés autour d'une passion commune : la photo. Et depuis, ils parcourent les routes et les chemins à la recherche de l'émotion : celle produite par un levé de soleil sur un lac auvergnat, une cascade dans le profond d'un sous bois, une nuit étoilée par-dessus les volcans... Chacun, avec son regard et sa sensibilité nous donne à voir, ce qui est là, devant nos yeux et que pourtant, sans doute trop pressé et l'œil pas suffisamment exercé, nous ne percevons pas.



DU 6 AU 25 FÉVRIER : Exposition « Drôles de Bestioles » Michèle Lescher et Geneviève Rampal

La planète des insectes post moderne a fait escale à Romagnat. Comment ces bestioles avec queues et têtes sont elles apparues sur notre terre ? L'imagination et la créativité de Michèle Lescher et Geneviève Rampal ont su leur donner vie. Deux bouts de fils de fer, une rondelle et deux écrous, une ampoule de phare de voiture, une quenouille de dentelière et la libellule que l'on aurait pu croire éphémère, prend vie et dispense autour d'elle les gènes de la créativité auprès des nouvelles générations.

Et maintenant, c'est l'imagination qui prend le pouvoir au sein de chacune des classes d'enfants qui ont eu le bonheur de participer à ce joli voyage.

Merci à Mesdames Lescher et Rampal qui ont offert un mobile qui égaye la salle d'attente du service social.



DU 27 FÉVRIER AU 24 MARS : Exposition « Ca va, ça vient, Nous, voyageurs du Puy de Dôme » réalisée par l'association de gestion du schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Une exposition qui invite chacun d'entre nous à porter un regard différent, ouvert et bien veillant sur les autres en général et plus particulièrement sur les gens du voyage avec qui nous partageons au quotidien les espaces publics. Une thématique large qui nous interroge sur nos a priori, nos ignorances, le repli sur soi et la façon dont chacun d'entre nous porte les valeurs humanistes de tolérance et de solidarité, et incarne au quotidien, les valeurs fondatrices de notre république : liberté, égalité, fraternité.



DU 26 MARS AU 9 AVRIL : Exposition de Printemps de l'Association Romagnatoise des Artistes Locaux



Le printemps est à nouveau invité à montrer le bout de son nez à la galerie du parc. Bien entendu, toujours autant de succès pour les artistes locaux qui

à travers leurs toiles nous invitent à une interprétation originale des paysages, des objets et des lumières.

Cette exposition est aussi marquée par l'hommage appuyé des artistes, amis et personnalités à Monsieur Jacques Rousseau, emporté aux derniers jours de l'hiver par la maladie. C'est avec une grande émotion que l'ensemble de l'assemblée a évoqué son souvenir. Sa disparition créera un vide douloureux au sein de l'association. Les membres de l'ARAL, l'ensemble des élus du Conseil Municipal, saisissent ces quelques lignes pour adresser à sa famille et à ses amis leur plus profonde sympathie.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Depuis le 22 mars 2017 : à vélo, le port du casque certifié est devenu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou les adolescents. Le port du casque diminue considérablement le risque de perte de connaissance.

Le 22 mars 2017, le décret n°2016-1800 portant obligation du port d'un casque certifié pour les enfants de moins de 12 ans (conducteurs ou passagers) est entré en vigueur.

En cas de manquement, la responsabilité de l'adulte est engagée, il risque une amende de 90 €.

A lire aussi : www.securite-routiere.gouv.fr

**À PARTIR DU 22 MARS 2017
À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
SERA OBLIGATOIRE POUR TOUS LES
ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

BILAN JOURNÉE PRÉSENTATION GENDARMERIE

Actions menées et à venir

Réunions d'information et de sensibilisation en cours d'année conjointement avec l'opération tranquillité vacances.

Opérations anti délinquance effectuées dans le cadre de la lutte contre la délinquance itinérante et la mise en œuvre du plan vigipirate : organisation une fois par mois d'un contrôle renforcé sur les axes structurants ou secondaires de la circonscription + opération commune avec la Police Nationale et les Polices Municipales.

Décembre 2016 : Réunion « SÉCURITÉ-COMMERCE » au bénéfice des commerçants de proximité et artisans, action prolongée par des services renforcés de prévention au cours de la période des fêtes de fin d'année.

Renforcement de la prévention des cambriolages au préjudice des particuliers par la mise en place par les correspondants sûreté de la brigade de réunions déclinées au niveau des quartiers.

Organisation par les adjudants VANTALON, GOMES DE SA et le MDL/Chef REJRAJI du « Permis internet » et du permis piéton pour les élèves du primaire.

Brigade Territoriale Autonome de Romagnat

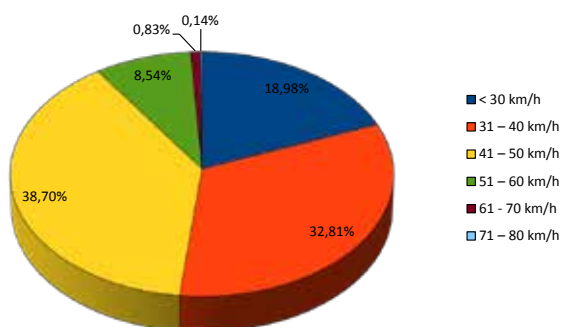
Cette année encore, la Gendarmerie a exposé, lors d'une réunion qui s'est déroulée en Mairie le 13 mars 2017, un état des lieux pour l'année écoulée. Plusieurs sujets ont été traités et analysés tels que le nombre d'interventions, la délinquance, la lutte contre l'insécurité routière, l'accidentalité. Il en est résulté, en globalité, que notre commune reste, pour l'année 2016, dans la moyenne du département.

La gendarmerie continue à mener des actions par l'organisation de réunions de sensibilisation ou d'opérations ponctuelles.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

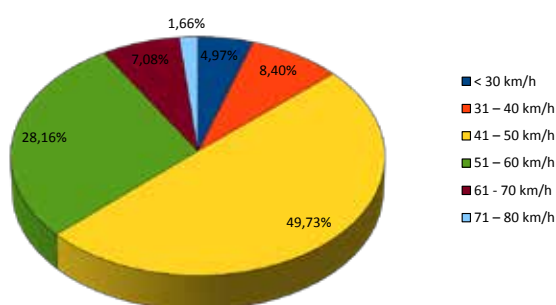
La Commune de ROMAGNAT dispose de 2 radars préventifs. Ces radars mesurent la vitesse des véhicules et informent les conducteurs de leur vitesse réelle. L'objectif est d'établir par secteur limité des statistiques de flux de véhicules et de vitesse moyenne mensuel. Nous vous invitons donc à consulter les différents résultats enregistrés durant la période de fin d'année 2016. Vous trouverez dans les schémas ci-dessous la répartition des véhicules par tranche de vitesse.

Avenue de la République sens descendant zone 50



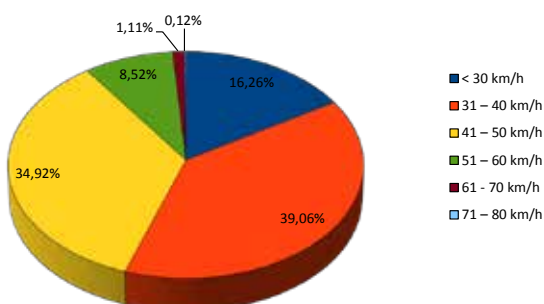
Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	3007	18,98%
31 – 40 km/h	5196	32,81%
41 – 50 km/h	6129	38,70%
51 – 60 km/h	1353	8,54%
61 – 70 km/h	132	0,83%
71 – 80 km/h	22	0,14%
		0,00%
Total	15839	100,00%

Avenue Jean Jaurès descendant Zone 50



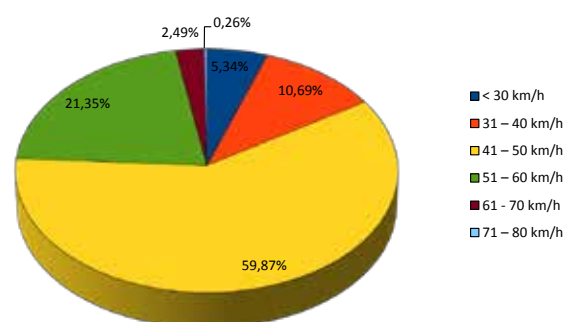
Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	2669	4,97%
31 – 40 km/h	4508	8,40%
41 – 50 km/h	26698	49,73%
51 – 60 km/h	15114	28,16%
61 – 70 km/h	3799	7,08%
71 – 80 km/h	893	1,66%
		0,00%
Total	53681	100,00%

Avenue Jean Moulin sens montant Zone 30



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	7309	16,26%
31 – 40 km/h	17562	39,06%
41 – 50 km/h	15697	34,92%
51 – 60 km/h	3832	8,52%
61 – 70 km/h	500	1,11%
71 – 80 km/h	56	0,12%
		0,00%
Total	44956	100,00%

Avenue Jean Moulin sens descendant zone 50



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	2305	5,34%
31 – 40 km/h	4614	10,69%
41 – 50 km/h	25832	59,87%
51 – 60 km/h	9210	21,35%
61 – 70 km/h	1074	2,49%
71 – 80 km/h	111	0,26%
		0,00%
Total	43146	100,00%

CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2017

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Message du Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens combattants et de la mémoire (19 mars 2017) lu par Monsieur Le Maire lors de cette cérémonie.

« Il y a cinquante-cinq ans les Accords d'Evian, signés le 19 mars 1962, officialisaient la sortie de huit années de combats qui ont endeuillé et déchiré plusieurs centaines de milliers de familles de part et d'autre de la Méditerranée. Cette guerre, dont le nom était tu, a causé des souffrances et des douleurs dont la vivacité des souvenirs nous rassemble, aujourd'hui, dans un même hommage.

Nous honorons la mémoire des combattants de ces conflits : les appelés et rappelés du contingent, les militaires de carrière, les membres des forces supplétives ou assimilés, les forces de l'ordre originaires de métropole et d'Afrique du Nord.

Nous n'oublions pas les civiles de toutes origines, de toutes confessions, victimes d'exactions, de représailles, déracinés de leur terre natale et désemparés à leur arrivée en métropole.

Enfin, nous pensons bien sûr aux disparus civils et militaires.

Le travail de mémoire est nécessaire d'abord, pour panser les plaies qui demeurent encore vive » en France et en Algérie, ensuite pour les reconnaître toutes, afin de les rassembler dans une démarche de rapprochement des peuples.

S'il faut inscrire le souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc dans notre mémoire collective, il nous appartient aussi

de transmettre leur histoire aux plus jeunes de nos concitoyens. Pour que la paix, la solidarité et la tolérance s'érigent en ambition commune.

Plusieurs initiatives annoncées l'année dernière, par le Président de la République Française François Hollande, à l'occasion du discours qu'il a prononcé lors de la journée du 19 mars verront le jour cette année.

L'exposition sur les mémoires de la guerre d'Algérie, de l'Office nationale des anciens combattants, illustrée de témoignages de ceux qui ont vécu l'histoire sera présentée ici la fin de l'année 2017, avec le concours de l'Education nationale, dans les collèges et les lycées.

Sous l'égide du ministère de la culture les plus belles pièces des collections des musées français sur l'histoire de la France et de l'Algérie seront exposées au Mucem, à Marseille.

Ces démarches historiques et mémorielles sont nécessaires pour lutter contre les tentations de raccourcis et de travestissements dont sont trop souvent l'objet les événements qui ont eu cours en Afrique du Nord il y a plus cinquante-cinq ans.

Nous appuyer, avec lucidité, sur l'histoire commune entre la France et l'Algérie est la seule voie pour tisser des liens d'amitié et de fraternité, pour que nos deux peuples regardent ensemble vers l'avenir. »



I^{ER} MARCHÉ DES ARTS DE SAULZET LE CHAUD

Un nouveau rendez vous culturel sur la commune...

A l'initiative d'un collectif d'artistes et du Foyer Rural et en partenariat avec la Ville de Romagnat, le 1^{er} marché des Arts de Saulzet le Chaud se tiendra le samedi 8 juillet 2017 de 10 h à 18 h sur la place de la Fontaine du village. En cas d'une météo pluvieuse, cette animation se fera dans la salle Boris Vian.

Tout au long de cette journée, vous pourrez rencontrer des artistes, et vous restaurer à la buvette qui sera tenue par les bénévoles du Foyer Rural de Saulzet le Chaud.

D'ores et déjà seront présents ; les peintres Frédéric Malzieu de l'école de Murols ; STAN, Candide Morcillo, Florence Feydel, et Jean-Pierre Rippe. Le collagiste François Noël Martin, les dessinateurs Nathalie Gilbert et Frédéric Couzon. Le photographe Alexander Chassignol, les sculpteurs Sébastien Bottin et Marc Favriau, les auteurs Céline Maltère et Serge Camaille.

D'autres devraient rejoindre cette bande de copains, que vous avez pu déjà découvrir lors des précédentes éditions du Salon du Livre de Romagnat.



LE BUS 26 FERA ESCALE DANS NOTRE COMMUNE DU 1^{ER} AU 18 JUIN



Ce restaurant gastronomique, original par son concept, stationnera durant cette période sur le parking du calvaire, situé au bout de la rue de Treille, ce qui permettra de faire bénéficier à ses convives d'une superbe vue sur la chaîne des Puys et sur l'agglomération clermontoise.

Afin de faciliter ses manœuvres d'installation et permettre le stationnement du bus en lui-même ainsi que des véhicules de sa clientèle, cette aire de stationnement ne sera pas accessible aux riverains sur les dates sus nommées du jeudi au dimanche inclus. Un arrêté en ce sens sera déposé sur le site. Nous remercions par avance de bien vouloir le respecter.

**Information pour les retardataires :
le service midi et soir
de toutes les dates romagnatoises
est complet**

**DU 1^{ER} NOVEMBRE
2016
AU 28 FÉVRIER
2017**

NAISSANCES



- ▶ COPÉRÉ Matthieu Jean Emmanuel
06/11/2016
- ▶ TISSIER Timéo Claude Joseph
10/11/2016
- ▶ MÉLARD Kenzo
11/11/2016
- ▶ GAUTHIER Lenny
03/12/2016
- ▶ FONSECA Clara
04/12/2016
- ▶ DALMASSO Léa Minh Anh
06/12/2016
- ▶ LAVOUMA Abby Arlette Nicole
16/12/2016
- ▶ BRUN Nina Lydie
17/12/2016
- ▶ LABONNE Nathan Liam
21/12/2016
- ▶ VERT Léon
18/01/2017
- ▶ LEROY Sasha Sylvia Françoise
23/01/2017
- ▶ MOREAU Gabriel Alain Jean
01/02/2017
- ▶ PINHEIRO Léandro Manuel Patrick
04/02/2017
- ▶ VAZ DA COSTA Ruben Appolinaire Richard
05/02/2017
- ▶ ROLLAND Tom
23/02/2017

MARIAGES



- ▶ ZANNA Denis François Roger
MARANGI Elsa Vita Anna 12/11/2016
- ▶ DE SOUSA Anthony
BOUYERON Nicole, Marie
14/01/2017
- ▶ LEROY Cindy
MOUCHET Camille, Catherine, Bernadette, Marcelle
25/02/2017

DÉCÈS

DESLANDES Guy, Robert, Charles	01/12/2016
TOURNARDRE Marie-Jeanne veuve GATIGNOL	16/12/2016
VEZANT Suzanne, Marguerite	17/12/2016
REVERSEAU Françoise, Lucienne, Edmée	19/12/2016
MORENO Antonia veuve OCANA	21/12/2016
MORLEC Valérie	24/12/2016
COUDERT Claude, Michel, Jean	26/12/2016
GOIGOUX Lucienne, Fernande épouse MANDOU	02/01/2017
DE BARROS Silvestre	05/01/2017
MARTOS MARTINEZ Marina veuve REGIS MORENO	07/01/2017
XIONG Pang, Ceng, Seng	09/01/2017
ANGLARD Paul	14/01/2017
ALBERT Guy, Georges, Clément	16/01/2017
JUILLARD Marie	22/01/2017
TALON Dominique, Yves	27/01/2017
GUIGNABERT René, Louis, Marcel	28/01/2017
LEJEUNE Christiane, Henriette, Paulette, Eugénie veuve DUTHEIL	29/01/2017
VIALA Dimitri, Hippolyte	30/01/2017
PRUGNARD Raymond	31/01/2017
BACHELET Annick, Claire	01/02/2017
BAILLIOT Pierre, Robert, Paul	06/02/2017
CHESNAIS Anne, Marie, Thérèse veuve CHARLAT	11/02/2017
GAYET Marie veuve BARRAT	15/02/2017
GUILLEMAIN Jeanne, Marie, Françoise veuve VIGNAL	16/02/2017
GIRARD Josiane, Henriette veuve ENJELVIN	17/02/2017
AMBLARD Marie-Thérèse veuve COUTAREL	17/02/2017
POURTOY Noël, Etienne, Gilbert	18/02/2017
SÉRAUDIE Albert	20/02/2017
PEYRONNET Elise veuve BOUCHE	20/02/2017

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

LA COMMUNAUTÉ URBAINE, POUR QUOI FAIRE ?

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) a permis à 11 agglomérations de plus de 250 000 habitants, dont la nôtre, de se transformer en communauté urbaine en intégrant de nouvelles compétences. Cette transformation a été effectuée le 1^{er} janvier 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération Clermont Communauté est devenue la communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole, sur le même périmètre géographique de 21 communes. Avec de nouvelles compétences transférées des communes, la communauté urbaine est présentée comme « un outil » d'aménagement du territoire mais aussi un pôle pour rééquilibrer la grande région Auvergne Rhône Alpes avec une agglomération importante à l'ouest.



Les communautés urbaines exercent un plus grand nombre de compétences obligatoires que la communauté d'agglomération. Pour les mettre en œuvre les communautés urbaines bénéficient de dotations supplémentaires de l'Etat.

Compétences déjà exercées :



sport



culture



développement
économique



assainissement



transport



insertion



habitat



collecte
des déchets



environnement



politique
de la ville

Nouvelles compétences



tourisme



urbanisme



voirie



eau et
assainissement

Compétences renforcées



développement
économique



habitat



enseignement
supérieur
et recherche



transition
énergétique

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

URBANISME : transfert des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux, la taxe d'aménagement, ...



VOIRIE : gestion des voiries du domaine public, la signalisation verticale et horizontale, l'éclairage public, la viabilité hivernale, ...

EAU ET ASSAINISSEMENT : production et distribution d'eau avec la continuité des modes de gestion actuels, bornes d'incendie, gestion des eaux pluviales, ... Ces services font la qualité de vie des citoyens au quotidien et sont transférés. Ainsi, une cohérence sur l'ensemble de la Communauté Urbaine et la mise en commun des moyens constitueront des avantages incontestables.

Pour assurer ces nouvelles compétences, ce sont environ 900 agents qui ont été transférés des communes vers la Communauté Urbaine.

Pour garantir un service public efficace et réactif, au plus proche des usagers, sept pôles de proximité rassemblent les moyens humains et matériels issus des services techniques des 21 communes. Chacun des pôles de proximité comprend un siège principal et une ou plusieurs antennes. Des dépôts ou garages de matériels sont également identifiés dans certaines communes pour assurer une bonne réactivité sur le terrain.

Romagnat dépend du pôle de proximité* « SUD », ainsi que les communes d'Aubière et de Pérignat les Sarliève. Ce pôle compte actuellement 14 agents. A noter que dans un 1^{er} temps, l'entretien des espaces verts sur voiries continue d'être assuré par les communes pour le compte de la Communauté Urbaine.

*Ce site situé dans la zone artisanale de l'Artière à Romagnat accueille les 14 agents de la Communauté Urbaine ainsi que les agents des services techniques de la commune de Romagnat.



PROXIM'CITÉ

Signaler une anomalie sur le domaine public

Proxim'Cité est un service qui permet d'informatiser les constatations d'anomalies sur le domaine public. Afin d'améliorer constamment le service public rendu aux usagers, vous pouvez contacter gratuitement Proxim'Cité pour des problèmes qui concernent : la voie publique, les espaces verts, l'éclairage public, les panneaux de signalisation, les feux tricolores.

Une fois l'anomalie signalée, une réponse écrite reprenant la nature de l'intervention vous sera adressée. Aucune demande ne sera classée tant qu'une solution n'aura pas été mise en œuvre.

<https://www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/>

ProximCité, c'est aussi un Numéro Azur, et un accueil physique dans les Mairies.

 **N°Azur 0800300029**

PRIX APPEL LOCAL

RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES D'INSERTION

Depuis la création de son Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) en 1996, l'insertion professionnelle constitue l'une des missions de Clermont Auvergne Métropole en faveur de l'emploi. Plus de 1 400 personnes sont accompagnées chaque année. Accompagnement personnalisé, chantiers-écoles, opérations avec les entreprises forment un panel des actions du PLIE, dont la volonté est de faire corrélérer les formations et les recherches d'emploi aux besoins du monde du travail. Parmi elles, les actions de professionnalisation réalisées en partenariat avec les entreprises d'insertion de l'agglomération.

Aujourd'hui, 10 entreprises d'insertion proposent des postes en insertion sur l'agglomération clermontoise. Agréées par l'État et soutenues financièrement, elles offrent à des publics éloignés de l'emploi, des étapes de travail structurant leurs parcours d'insertion, sur une période de 2 ans maximum.

Clermont Auvergne Métropole soutient les entreprises d'insertion ponctuellement, lors de leur création, et annuellement, pour la mise en oeuvre d'actions de professionnalisation supplémentaires à leur activité habituelle.

Grâce à ce partenariat annuel, en 2017, plus de 90 bénéficiaires du PLIE pourront accéder à un emploi. En contrepartie d'une aide financière totale de 90 000 € répartie en fonction du nombre de postes, les entreprises s'engagent, pour chaque poste, à réaliser un diagnostic professionnel dans les 6 premiers mois d'activité, à envisager les transferts de compétences en entreprises classiques et à proposer un parcours de professionnalisation.

L'objectif est d'accompagner les bénéficiaires vers un emploi durable.

JOURNÉE DE RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES D'INSERTION

Mardi 10 janvier, Clermont Auvergne Métropole a organisé une après-midi de rencontre avec 3 entreprises d'insertion : Six-Trois, Biau Jardin et EHRES.

SIX TROIS CATERING ET SERVICES

Adhérent à la Fédération des entreprises d'insertion Auvergne
Type de SIAE : Entreprise d'Insertion par la Production (EIP)

Année de création : 2000

Adresse du siège social : rue Serge Gainsbourg
63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 14 48 03 - Fax : 04 73 14 48 04

Mail : sixtrois@lacoop.com

Directrice : Anne VEDRINE

RÔLE DE SIX TROIS

Le public accueilli au sein de SIX TROIS est composé de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, qui demandent une prise en charge approfondie et individualisée.

La spécificité de l'EI SIX TROIS est d'accueillir principalement un public jeune, dès l'âge légal de 16 ans, nécessitant un accompagnement renforcé et pour lequel aucun dispositif de droit commun n'est mobilisable.

La quasi-totalité des candidats est dirigée vers SIX TROIS par le PLIE, les travailleurs sociaux de l'agglomération de Clermont-Ferrand et majoritairement par les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

L'objectif de SIX TROIS est de permettre à ces personnels d'acquérir les moyens de décider de leur avenir, d'échapper à l'engrenage qui les conduit vers l'exclusion ou la marginalisation et aux plus âgés de reprendre un rôle actif dans leur vie.

SECTEUR D'ACTIVITÉS

SIX TROIS assure le service de restauration à la Coopérative de Mai, (salle de concerts de Clermont-Ferrand) et développe un service traiteur sur le département du Puy-de-Dôme.

MOYENS HUMAINS 2015

Salariés permanents : 6 ETP

Salariés en insertion : 4 ETP



LE BIAU JARDIN

Adhérent à la Fédération des entreprises d'insertion Auvergne
Type de SIAE : Entreprise d'Insertion par la Production (EIP)

Année de création : 1997

Adresse du siège social : Le Moulin du Roy - 63360 GERZAT

Tél : 04 73 14 25 60 - Fax : 04 73 90 00 98

Mail : lebiaujardin@lebiaujardin.org

Directeur : Gilles LEBRE

RÔLE DE BIAU JARDIN

La création du BIAU JARDIN est née dans une association de chômeurs de Clermont-Ferrand. L'idée était de constituer une exploitation de maraîchage biologique qui embauche prioritairement des personnes éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires du RSA, parents isolés...) et de leur proposer en parallèle de leur travail un accompagnement socio-professionnel.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les activités du BIAU JARDIN sont les suivantes :

- maraîchage biologique
- distribution et vente de légumes, fruits, pains, oeufs et autres produits fermiers
- vente en demi-gros à des restaurants associatifs ou magasins.

A ce jour, le BIAU JARDIN distribue près de 950 paniers par semaine, au sein de 35 dépôts dans l'agglomération clermontoise, et dispose d'une surface agricole de 17 hectares.

MOYENS HUMAINS 2015

Salariés permanents : 11 ETP

Salariés en insertion : 8,7 ETP



EHRSE

Adhérent à la Fédération des entreprises d'insertion Auvergne
Type de SIAE : Entreprise d'Insertion par la Production (EIP)

Année de création : 2012

Adresse du siège social : 59, rue Fernand Forest

63540 ROMAGNAT

Tél : 04 73 88 46 92 - Fax : 04 73 88 40 93

Mail : contact.ehrse@laposte.net

Responsable : Mohamed BOUAYED

RÔLE D'EHRSE

L'entreprise EHRSE se définit par une triple compétence :

- **pédagogique** : en recrutant un personnel d'encadrement technique qualifié, l'entreprise assure aux salariés en insertion l'acquisition progressive de compétences durables,
- **sociale** : l'entreprise cherche à innover pour apporter à chacun de ses salariés une réponse adéquate à la réalisation de leurs projets,
- **professionnelle** : grâce à une solide expérience dans la conception, la fabrication et le développement électronique, EHRSE apporte à ses salariés une véritable technicité dans leur métier.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'activité d'EHRSE concerne la sous-traitance électronique, électrotechnique et électromécanique.

Elle assure des missions de :

- câblage, prototypage (traditionnel, mixte...),
- services associés : vernissage, marquage, étiquetage et conditionnement,
- réparation de cartes : déssoudage, ressoudage de composants...,
- ingénierie : conception de cartes électroniques,
- contrôle qualité.

MOYENS HUMAINS 2015

Salariés permanents : 1,65 ETP

Salariés en insertion : 4 ETP

+
clermont
auvergne
métropole

QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ARSÈNE BOULAY ?



Des bébés aux ados, tout l'espace jeunesse a été réorganisé pour proposer des espaces plus chaleureux et confortables, favoriser la convivialité et offrir à chaque âge un coin aménagé en fonction de ses besoins : tapis, fauteuils en mousse et coussins aux formes originales pour les bébés, poufs pour les plus grands et recoin pour ados avec tapis et gros poufs pour pouvoir lire allongé, seul ou avec les copains.

Les parents ou grand-parents ne sont pas oubliés et peuvent rester tranquillement à proximité du coin des plus jeunes à lire une revue, le journal ou découvrir les ouvrages mis à leur disposition sur tous les sujets ayant trait aux enfants, de l'alimentation à la gestion de «leur ado».

Dans l'espace bandes dessinées, tapis, poufs et fauteuils vous attendent pour un moment de détente, «comme à la maison».

De nouveaux espaces, mais aussi des services : accès WIFI gratuit, mise à disposition de tablettes et prêt de liseuses à domicile et toujours conseils, échanges, information.

Pour mieux répondre au rythme des usagers, la durée de prêt des documents est passée à 4 semaines.

Prochaines animations et rencontres :

► Séances Bébés livres :

des histoires, des chansons et des musiques pour les tout-petits avec leurs parents ou leur assistante maternelle.

Les **mercredis** 17 et 31 mai, 14 et 27 juin à 10 h 30

► Proclamation du prix des bébés-lecteurs 2017

Vendredi 19 mai à 10 h 30

► « A vous de jouer » :

les **samedis** 13 mai et 10 juin de 14 h à 16 h

Jeux de société : chacun peut apporter ses jeux préférés pour les faire découvrir.

Médiathèque Arsène Boulay

5 Rue maréchal Foch

63540 ROMAGNAT

Tél : 04 73 98 36 38

bibliotheque.romagnat@clermontmetropole.eu

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi : 14 h - 19 h

Mercredi, samedi : 10 h-12 h et 14 h-19 h

DE DAVID À COURBET

+ **clermont
auvergne
métropole**

Chefs-d'oeuvre du musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon

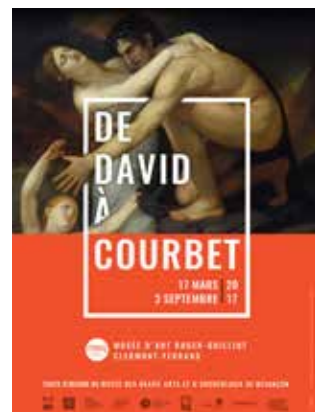
17 mars > 3 septembre 2017

Après l'exposition Autoportraits du musée d'Orsay, le musée d'art Roger-Quilliot (MARQ) accueille un ensemble exceptionnel de chefs-d'oeuvre, issu du musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon. Une nouvelle opportunité de découvrir des oeuvres de grands maîtres à Clermont-Ferrand !

Actuellement fermé pour rénovation, le musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon détient la plus ancienne collection publique de France. Créée en 1694, elle est antérieure d'un siècle à la création du musée du Louvre. Sa fermeture est l'occasion de faire circuler cette collection hors les murs, en partenariat avec les musées des beaux-arts de Clermont-Ferrand, Rennes et Dole. David, Courbet mais aussi Géricault ou Goya... le MARQ accueillera une soixantaine de chefs-d'oeuvre de la peinture de

la première moitié du XIX^e siècle. Cette exposition couvre une époque particulièrement foisonnante de l'histoire de l'art où les institutions et les codes artistiques sont secoués par les artistes. Du néoclassicisme au réalisme en passant par le romantisme, ces grands mouvements s'enchaînent et vont préfigurer les bouleversements artistiques à venir.

A travers la présentation de plusieurs esquisses, études ou tableaux inachevés, parfois en résonance avec certaines oeuvres du MARQ, l'exposition éclairera le public sur les procédés utilisés par les peintres pour réaliser leurs portraits, paysages ou peintures d'histoire. D'une étude pour La Défense des Gaules de Chassériau à l'oeuvre finale, au Serment du jeu de Paume de David jamais achevé, le public sera accompagné dans sa découverte de la création picturale.



INFORMATIONS MUNICIPALES

TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI

La **taxe foncière** est due par tout propriétaire d'un logement au 1^{er} janvier, qu'il s'agisse de sa **résidence principale**, de sa **résidence secondaire** ou d'un **bien mis en location**.

Le montant de la taxe foncière repose sur « la valeur cadastrale » correspondant au montant du loyer que pourrait recevoir le propriétaire du logement s'il le louait. Ce montant est fixé chaque année par les services de l'administration fiscale sur la base d'évaluations foncières de 1970, ou si le logement est plus récent, à partir des informations fournies à l'administration lors de sa construction.

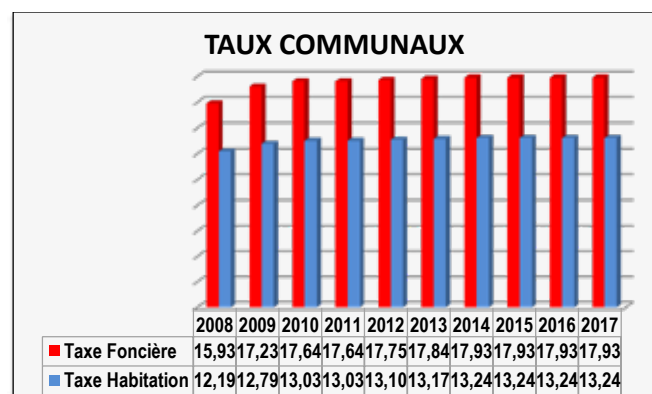
Pour la taxe foncière, seule la moitié de la valeur cadastrale est prise en compte. C'est sur ce montant que s'appliquent les différents taux votés par les collectivités territoriales (commune, intercommunalité, département, taxe d'ordures ménagères).

Le montant de la taxe foncière est versé au budget des collectivités territoriales ci-dessus pour financer les différents équipements et services publics.

TAXE D'HABITATION

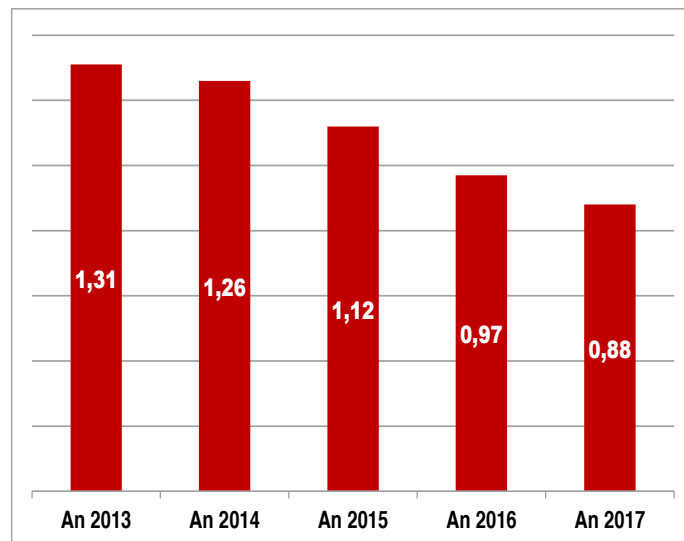
La **taxe d'habitation** est due chaque année en fonction de votre situation au 1^{er} janvier et s'applique autant à un **propriétaire occupant** qu'à un **locataire**. Elle participe au financement des communes et des intercommunalités où est située l'habitation.

Le montant de la taxe d'habitation est versé au budget des collectivités territoriales ci-dessus pour financer les services publics dont elles ont la charge : les écoles, les voiries, la création de nouveaux équipements, etc...



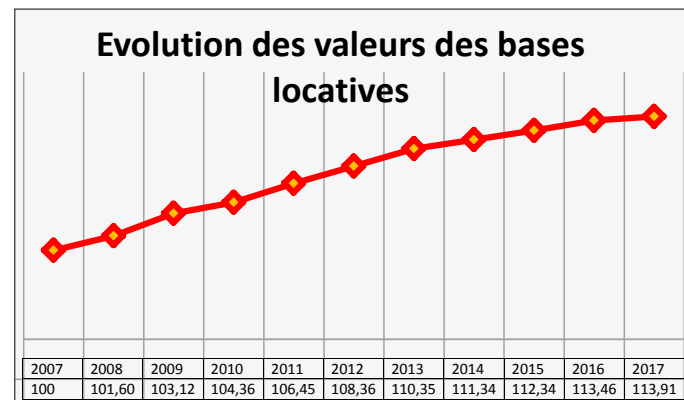
**A Romagnat,
les taux communaux sont inchangés
depuis 2014**

DOTATIONS DE L'ÉTAT EN BAISSSE



La taxe d'habitation s'établit sur « la valeur locative cadastrale » de l'habitation.

Il existe différents dispositifs d'abattement du montant de taxe d'habitation, notamment ceux concernant la charge de famille ou l'abattement supplémentaire pour les personnes handicapées. Aujourd'hui, 42 % des foyers bénéficient d'un ou plusieurs dispositifs d'allègements, d'exonération ou de plafonnement de la taxe d'habitation, soit 13 millions de foyers environ.



► 2017 est la dernière année où un coefficient de revalorisation est instauré par la loi de finances.

► A compter de 2018, la mise à jour annuelle des valeurs locatives sera basée sur le dernier taux d'inflation constaté.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS

Dans un souci de clarté vis-à-vis des contribuables romagnatois et des usagers, il nous a semblé opportun de publier le montant des aides financières accordé aux associations lors du conseil municipal du 23 mars 2017.

A ces sommes, s'ajoutent pour certaines associations des aides en nature par le biais de mises à disposition de personnel, salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers, locaux à usage exclusif.

COMMUNE DE ROMAGNAT – BUDGET PRIMITIF 2017 – SUBVENTIONS (Compte 6574)

SUBVENTIONS	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle	Subvention accordée par le CCAS
AMAP ROMAGNAT	200,00 €		
Amicale laïque de ROMAGNAT	663,00 €		
ARSEP (Comité espoir, patience)			150,00 €
Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)	200,00 €		
Ass. Départem. Des Pupilles de l'Enseignement Public			143,00 €
Association des Donneurs de sang	448,00 €		
Association des enfants des cheminots – CMI	250,00 €		
Association des jeunes de Romagnat	500,00 €		
Association Sportive Romagnatoise	45 252,00 €		
ASM rugby féminin	6 500,00 €		
Caracyle	80,00 €		
Comité de jumelage	4 000,00 €		
Comité des Fêtes de Romagnat	3 193,00 €		
Comité local de la FNACA	174,00 €		
Comité social du Personnel Communal	32 000,00 €		
Coopérative scolaire École Mat. Jacques Prévert	2 153,40 €		
Coopérative scolaire École Maternelle Louise Michel	1 455,00 €		
Coopérative scolaire École Primaire Jacques Prévert	2 698,90 €		
Coopérative scolaire École Primaire Louise Michel	1 794,70 €		
Coopérative scolaire École Saulzet-le-Chaud	869,40 €		
Éclaireurs de France de Romagnat	300,00 €		
Éveil Romagnatois	40 372,00 €		
Foot Loisirs	319,00 €		
Foyer Laïque de Jeunes et d'Éducation Populaire	14 500,00 €		
Foyer Laïque de Jeunes et d'Éducation Populaire		6 000,00 €	
FLEP (aide aux familles)			1 351,20 €
Foyer rural d'Opme	470,00 €		
Foyer rural de Saulzet	300,00 €		
GYM TA FORME	276,00 €		
Jeunesse au Plein Air	150,00 €		
La Pastourelle d'Auvergne	2 029,00 €		
La Pastourelle d'Auvergne-Festival		2 000,00 €	
La Prévention Routière du Puy-de-Dôme	77,00 €		
Lycée d'Enseignement adapté de Opme (association sportive)	400,00 €		
Lycée d'Enseignement adapté de Opme (Foyer socio-éducatif)	400,00 €		
Office National des Anciens Combattants	41,00 €		
Romagnat Gym	2 000,00 €		
Romagnat Tennis Club	4 244,00 €		
Scouts de France (Aubière/Romagnat)	400,00 €		
Siempre art	5 940,00 €		
Société de Chasse de Romagnat	600,00 €		
Société de Chasse de Saulzet le Chaud	300,00 €		
Société de Pêche (Artière)	209,00 €		
Souvenir Français	157,00 €		
Compagnie théâtrale : Whit Jacobson (aide à la création)	250,00 €		
XC63	625,00 €		
XC63 (course)		200,00 €	
Divers			
TOTAL des subventions	176 790,40 €	8 200,00 €	1 644,20 €

PATRIMOINE : LE PASSÉ DOIT AVOIR UN FUTUR

Romagnat est riche de bâtiments anciens mais pauvre pour les entretenir. L'église d'Opme en est le témoignage

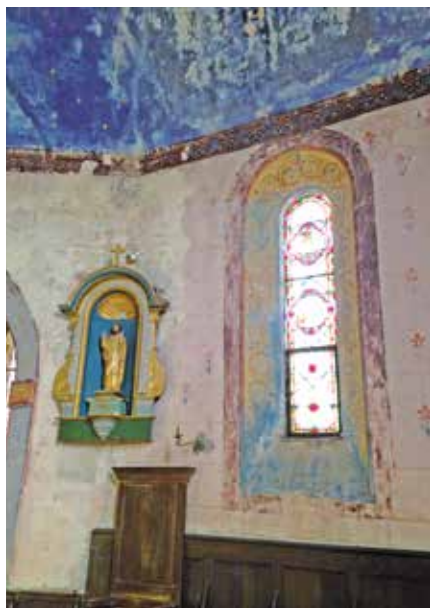
Voisine du château, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1959, elle renferme de très beaux éléments inscrits aux monuments historiques, dont une vierge noire.

Elle fut délaissée pendant des années puis, jugé dangereux, son accès fut interdit.

Les efforts conjugués de l'association de sauvegarde des patrimoines d'Opme, qui permit de récolter des fonds et de la commune, qui affecta un budget, ont permis de parer au plus urgent.

Avec la collaboration de la fondation départementale du patrimoine une souscription lancée à la suite du vote du conseil municipal du 10 décembre 2015 a réuni 6 425 €. Mais les efforts doivent être poursuivis.

Les dons peuvent être adressés à la mairie. Ils sont déductibles des impôts à hauteur de 66%.



On recherche des bénévoles !

La commune de Romagnat est propriétaire sur l'ensemble de son territoire d'un grand nombre de fontaines, statues, croix, bancs... reconnus le plus souvent sous le terme de « petit patrimoine ». il devient urgent pour certains de palier aux affres du temps et des humains.

Aussi, la municipalité envisage de créer des groupes de bénévoles, qui accepteraient de donner quelques heures de temps en temps afin de procéder à leur remise en état. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Bien entendu, la mairie fournirait la matière première et les outils.



Si vous êtes intéressés par ces chantiers, il conviendrait de vous faire connaître soit en vous adressant directement à l'accueil de la mairie, soit par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr

AMICALE LAÏQUE



ASSEMBLEE GÉNÉRALE

POINT DES ACTIVITÉS 2016 :

- ▶ **ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE** : actuellement 21 bénévoles interviennent régulièrement. Le nombre d'élèves est compris entre 30 et 35 par séances. Les activités se déroulent les lundis, mardis et jeudis..
- ▶ **LOTO** : 3 février 2017 selon les conditions habituelles.
- ▶ **SORTIE DE FIN D'ANNÉE** : s'est déroulée au PARC ANATOLIA en juin 2016.
- ▶ **COMPTABILITÉ** approuvée à l'unanimité. Les directeurs des écoles devront faire part de leur souhait d'achat pour l'année scolaire 2016/2017.

ACTIVITÉS 2016/2017 :

Pas de changement prévu pour l'instant. Depuis la rentrée 2016, l'activité est intégrée dans le P.E.D.T. de la Commune. Des contacts ont été pris avec la Médiathèque pour des emprunts de livres voire des déplacements par petits groupes.

ÉLECTIONS au CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Démission de Colette CHAUVELIER (secrétaire adjointe) qui a quitté l'association pour d'autres activités.

Le Bureau a été désigné ainsi :

Jean ALAMAR, président,

Andrée HUGOND, vice-présidente et secrétaire

Mireille DURIF, trésorier

LOTO DES ÉCOLES

L'AMICALE LAÏQUE de ROMAGNAT a organisé avec l'aide des écoles son loto annuel le **vendredi 3 février 2017** doté de lots pour les enfants pour 4 parties, de lots pour tous sur deux parties.

La salle André Raynoird avait fait le plein !! les cartons recouvraient les tables et le stress augmentait à chaque partie jusqu'à la dernière pour gagner une tablette numérique. Deux ex-aequo avaient les bons numéros en même temps ; le tirage au sort favorisait une élue qui a généreusement laissé son lot à l'adolescent dépité de ne pas avoir gagné ! Beau geste ! Merci !

Les bénéfices réalisés par ce loto seront complètement consacrés aux écoles maternelles et élémentaires sous différentes formes : aide à l'achat de matériels, aide aux voyages, participation à des événements culturels, et à l'accompagnement scolaire ...

Merci aux parents et aux familles qui ont bien voulu autoriser les enfants à vendre les cartes et aux membres de l'Amicale laïque qui ont organisé cette animation.

NOUVEAU PROJET

et DEMANDE D'AIDE AUX ROMAGNATOIS

L'accompagnement scolaire a démarré en avril 1997 et aura donc 20 ans d'existence très bientôt.

Nous souhaiterions pouvoir **rassembler**, si possible **avant les vacances d'été**, les intervenants et les élèves qui ont fréquenté notre activité. Nous vous remercions de faire suivre cette information et demander aux personnes concernées de nous contacter si possible par mail :

aidevoirsromagnat@gmail.com ou par sms au 06 81 66 87 92

pour nous donner soit leur mail soit leur numéro de téléphone.

LE FOYER LAÏQUE DE ROMAGNAT



Lors de l'Assemblée Générale du FLEP qui s'est déroulée le 31 janvier 2017, 120 adhérents étaient présents. La thématique principale abordée étant celle du maintien du fonctionnement du FLEP tel qu'il existe depuis des dizaines d'années avec toutes les manifestations organisées pour la plus grande joie des petits et des grands.

Le FLEP continue cette année à assurer la bonne marche de l'ensemble de ses manifestations, mais en faisant face cependant à des moyens humains et techniques amoindris. L'association a donc fait appel à la générosité de ses adhérents et des Romagnatois en général pour l'aider à maintenir une organisation et une réalisation de qualité.

Plus de bénévoles seront présents et plus les événements seront faciles, riches d'échanges et de partages suscitant ainsi l'enthousiasme de tous.

Aussi, l'équipe du FLEP remercie de tout cœur par avance toutes les aides apportées par chacun et leur transmet ses sentiments associatifs les plus reconnaissants et les plus cordiaux.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au FLEP au 04 73 62 67 83 ou sur notre adresse mail : flep.romagnat@gmail.com



Les dates à retenir :

► **Le samedi 10 juin 2017** : Les Rencontres de théâtre. Elles se dérouleront sur une seule journée. Des ateliers pour enfants seront proposés en matinée et les représentations des différentes troupes de théâtres se présenteront dans l'après-midi et un goûter leur sera offert. Un repas sera suivi d'un spectacle joué par une troupe de théâtre professionnelle le samedi soir dès 19h00.

► **Le samedi 17 juin 2017** : Le Gala de cirque et de danse. Un spectacle pré-ados/ados qui regroupe cette année des jeunes du cirque mais aussi des jeunes de l'activité danse viendra compléter celui des enfants. Ces manifestations se dérouleront à la salle André Raynoird au Complexe Polyvalent de Romagnat où nous vous attendons déjà nombreux.

LE FOYER RURAL DE OPME



Vendredi 26 janvier le foyer a organisé une soirée spectacle : « le chant des vignes » d'Héloïse Lou

Un wine woman show qui était à consommer sans modération ! Le public s'est laissé emporter par l'univers de la conteuse, un voyage qui remonte jusqu'à l'origine de la vigne et du vin, à travers les histoires de vendangeurs, la mythologie, des légendes et des chants.

La soirée s'est prolongée autour d'un vin chaud.

Puis durant le week-end Héloïse Lou a animé un stage de clown pour adulte. Le stage a été rythmé par l'apprentissage de techniques gestuelles, vocales et des jeux d'improvisation. Les participants se sont bien amusés et on bien rit des autres et d'eux même !

Le ridicule ne tue pas, il fait mourir de rire...



SAULZET LE CHAUD FOYER RURAL + ÉCOLE



Dans son manteau rouge et blanc, sur un traîneau porté par le vent... », il est arrivé à Saulzet, comme chaque année, accompagné de ses lutins, des enfants de l'école et de leurs parents.

Des habitants du village les ont rejoints au cours de leur déambulation dans les rues du village derrière le traîneau, et tout le monde s'est retrouvé « au chaud » autour de la buvette puis dans l'église.

Mmes FLECHET, la directrice de l'école, et une maman leur ont présenté deux contes de Noël puis, avec Ophélie, ils ont fait revivre le « Petit garçon » de Graëme ALLWRIGHT (repris plus récemment par GAROU). Enfin les sonneurs des « Echos des caves » ont clôturé la soirée avec un impressionnant concert de trompes de chasse ; les murs de l'église en résonnent encore !



A l'extérieur, M et Mme VAZEILLES, qui avaient, encore une fois, fait le voyage de Pont du Château pour tourner la manivelle de l'orgue de barbarie ont animé la fin de soirée autour de la buvette ou, marrons, gâteaux, vin chaud... ont été appréciés. Les enfants ont longtemps fait la queue pour s'essayer à l'instrument le temps d'une chanson.

Et puis, comme il devait descendre par la cheminée... « petit garçon, il était l'heure d'aller se coucher ».



PETITS ÉCOLIERS



Pendant les vacances scolaires de Noël, l'Atelier des P'tits Écoliers a animé deux sessions avec la fabrication de différentes décorations de Noël.

Les enfants ont ainsi pu réaliser de joyeux lutins en travaillant toujours avec la découverte des matières et l'apprentissage de techniques sous la direction de leurs animatrices. De belles réalisations sont sorties de leur imagination.

Nous vous donnons rendez-vous pour les deux prochains ateliers qui se dérouleront sur deux après-midi de 14 h à 17 h (tarif : 8 euros) à l'ancienne école de Opme.

Pour de plus amples renseignements contacter Mme Gilbert Ingrid au 06 82 56 76 76



SOIRÉE MERCI TELETHON A ROMAGNAT

Jeudi 16 février en soirée, le COMITE des FÊTES de ROMAGNAT a invité les organisateurs des manifestations pour le TELETHON 2016 ainsi que tous ceux qui les ont aidés autour d'un buffet offert par l'association.

Une cinquantaine de personnes a répondu à l'invitation. La présidente, en présence de Laurent BRUNMUROL, maire, Chantal LELIEVRE, première adjointe, de plusieurs autres élus, des responsables de la coordination départementale du TELETHON, de la plupart des présidents des associations participantes, a tenu à remercier tous les acteurs de ce onzième Téléthon Romagnatois et le Conseil Départemental pour leur aide.

Les manifestations ont commencé, comme les années précédentes, par la soirée Beaujolais nouveau avec un concert de CHANT'OPME et animée par Michel et Jean Michel, puis se sont poursuivies, grâce à Angela, par le Marathon du Tricot, qui a eu beaucoup de succès, avec des tricoteuses sur 24 heures qui ont ensuite mis en vente leurs réalisations. Les vendeuses de porte-clés et de crayons ont ensuite sillonné les rues de Romagnat avec beaucoup de succès.

Pour les journées Téléthon, les animations ont commencé, vendredi après-midi, à l'école élémentaire Jacques Prévert où Fred DESOUTTER a bien voulu organisé avec les enseignants et les responsables du Péri-scolaire, des courses solidaires dans le Parc : les enfants avaient vendu « des tours de course » à réaliser dans le Parc ; à chaque tour réalisé, une gommette était collée sur une banderole qui a complètement été recouverte. Merci à toute l'équipe éducative et aux parents qui sont venus aider.

Le samedi, les associations ont joué le jeu : FOYER RURAL d'OPME et ASR ATHLETISME pour la course entre ROMAGNAT et OPME et le TOUR du PUY GIROUX avec accompagnement par la BANDA de l'EVEIL ROMAGNATOIS qui a ensuite animé l'apéritif offert par la Municipalité. FOOT LOISIRS a organisé un tournoi sportif inter associatif avec des démonstrations de Zumba grâce à Sylviane, et les crêpes de Margot.

Le groupe COUNTRY du FLEP a fait une démonstration de l'activité à l'initiative de Brigitte, responsable. Sous la verrière, on pouvait trouver les articles confectionnés pendant

le Marathon du Tricot et des doudous du secteur d'Aubière, le TROC LIVRES qui n'a pas eu le succès espéré.

Les brioches ont été proposées dans les rues (offertes par le Téléthon de COMBRONDE et par la Fédération des Boulangers). Le Tir à l'Arc a remis les droits d'entrée du Challenge BOULAY au TELETHON. Les Motards des Casques Gaulois prévus au programme n'ont pas pu participer pour des raisons de sécurité, les routes étant glissantes.

La soirée s'est terminée en chanson avec un superbe concert offert par « Et si on chantait », chorale du FLEP, sous la direction de Cécile et de Nicolas. Des sponsors ont permis la mise en place d'éclairage et de sons appropriés. Merci à toute l'équipe.

Le week end s'est terminé par un Thé dansant assuré par « Fa Si La Danser » et La Pastourelle d'Auvergne.

La présidente a chaleureusement remercié tous les « acteurs » pour leur implication dans les différentes activités.

L'heure du bilan a permis de découvrir le résultat des manifestations :

Globalement nous avons pu verser à l'AFM 12 448,82 €
Dons : 5 687,60 €

Ventes : 6 761,22 €

Soit une légère diminution par rapport à notre versement 2015 sans l'apport de la collecte du Génome : - 225,82 € (- 1,78 %)

La soirée s'est terminée par la remise de diplômes et par une soirée « Pizza » offerte par le Comité des Fêtes.

Et puis, comme il devait descendre par la cheminée... « petit garçon, il était l'heure d'aller se coucher ».



L'ARAL



Les peintres de l'ARAL (Association Romagnatoise des Artistes Locaux) ont investi la Galerie du Parc, à la Mairie, pour présenter dans leur « SALON de PRINTEMPS 2017 » les quelques 65 tableaux réalisés durant l'année écoulée.

Une douzaine d'artistes ont apporté leur concours pour montrer, chacun avec son savoir-faire personnel et son talent (soit par le dessin, soit par la couleur, les deux mêlés le plus souvent), tel ou tel lieu ou tel ou tel moment qui leur ont procuré joie et émotion.

Ce sont ces instants qui ont été traduits dans les œuvres présentées : un public fidèle et nombreux a bien voulu les partager avec leurs auteurs.



ARBRE DE VIE

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

L'Arbre de vie

Micro-crèche associative à Romagnat

Capacité de 10 places

Enfants de 3 mois à 4 ans

Maison avec jardin



Au cœur de notre projet :

- une équipe de professionnels diplômés et expérimentés
- une qualité d'accueil des enfants et de leur famille
- une priorité à l'autonomie et à la sécurisation des enfants
- des repas et des goûters bios fournis

Renseignements et informations :
Crèche L'Arbre de vie, 9 rue de Laubize, 63540 Romagnat
04 63 79 30 17
crechelarbredevie@gmail.com

CLAIR DE LUNE



L'association de parents et amis d'enfants et adultes polyhandicapés hospitalisés au CMI à Romagnat – 3 rue de la Prugne à le plaisir d'annoncer qu'elle renoue avec la traditionnelle Rando Clair de Lune suspendue pendant 2 ans faute de locaux.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette marche amicale le samedi 10 juin à partir de 14 h.

2 circuits seront proposés, les inscriptions et le départ se feront devant la mairie de Romagnat.

COMITÉ DES FÊTES



Fête de la Musique 2017

Comme les années précédentes, le **Comité des Fêtes de ROMAGNAT** va organiser la Fête de la Musique 2017 en liaison avec les groupes ou associations qui veulent bien participer : si vous êtes un **groupe**, une **chorale** ou **si vous avez envie de chanter**, n'hésitez à contacter le Comité des Fêtes au **06 81 66 87 92** ou par mail : **comitefetes.romagnat@laposte.net**

Soirée du 13 juillet 2017

Le Comité des Fêtes vous invite à participer à la soirée du **13 juillet 2017** qui débutera par la **retraite aux flambeaux animée par l'Eveil Romagnatois** suivie du **feu d'artifice offert par la Municipalité**.

Les membres du Comité des Fêtes vous attendront ensuite à la **salle des Fêtes André RAYNOIRD** pour une **soirée populaire animée par Pierre MUSSI** avec de la **musique pour tous** (deux fois champion du monde d'accordéon en Angleterre et en Italie en 2001)



COMITÉ DE JUMELAGE



Le Comité de jumelage est un centre de ressources au service des Romagnatois qui souhaitent construire des projets associatifs, culturels, scolaires ou sportifs avec une ville jumelle. C'est mettre les acteurs Romagnatois en réseau afin d'optimiser et valoriser ces projets.



L'association, depuis 2012, a engagé une réflexion pour perpétuer « l'esprit jumelage » en proposant une nouvelle ville jumelle à la municipalité qui en a accepté le principe. Le choix, pour des raisons de commodité, particulièrement la distance, s'est porté sur un jumelage Franco-Français. Sollicitée, la ville de SALLES a répondu favorablement à notre proposition. Les synergies existantes entre ROMAGNAT et SALLES promettent de belles réalisations auxquelles Romagnatoises et Romagnatois pourront œuvrer.

Salles est une ville située dans le département de la Gironde et la région Aquitaine, elle appartient à l'arrondissement d'Arcachon et au parc naturel régional des Landes de Gascogne. Les villes et villages proches de SALLES sont LUGOS, MIOS, BELIN-BELIET, BIGANOS. La commune s'étend sur 138 km² et compte 6 772 habitants avec une hausse de 50.9% de sa population en 7 ans.



Pour faire suite à notre engagement, l'association a pris rendez-vous pour sceller ce nouveau jumelage le vendredi 26 mai 2017 à 19 h dans la salle des mariages de la Mairie, en attendant la célébration du 20^{ème} anniversaire avec LICCIANA-NARDI qui se déroulera le samedi 17 juin 2017 dans les mêmes conditions.

Nous vous attendons Romagnatoises, Romagnatois, Associations, pour célébrer ensemble ce nouveau jumelage et notre 20^{ème} anniversaire et vous faire connaître, ainsi, l'importance et l'utilité de notre action. Venez nombreux et toute celles et ceux qui ont envie de s'investir dans ce nouveau jumelage sont les bienvenus.

LA PASTOURELLE AUVERGNE



7^e édition de « Romagnat en Folklore ».

La Pastourelle d'Auvergne a tenu son assemblée générale annuelle en présence de Mmes Lelièvre et Hugond, respectivement, première adjointe et présidente du Comité de Fêtes. Ce fut l'occasion pour Sébastien Morange, président, de faire le bilan de l'année écoulée : thé dansant et aligot géant ont rassemblé encore une fois de nombreux amis du groupe. Mais l'année 2016 a aussi été une année importante pour les enfants de la Pastourelle



puisqu'ils ont participé à un événement unique lors du Congrès annuel de Fédération Amicale Folklorique Nationale à Limoges : un spectacle de danses réunissant des enfants de différents groupes de France. Les 6 jeunes auvergnats ont beaucoup travaillé et ont fièrement représenté l'Auvergne parmi les 25 autres jeunes danseurs de 4 à 12 ans.

Le programme pour 2017 sera également riche en manifestations, à commencer par le festival Romagnat en Folklore.

En effet, pour la septième année, Romagnat sera un carrefour de rencontres les 14 et 15 juillet 2017 puisque la Pastourelle recevra cette année 3 groupes étrangers venus du Portugal, d'Autriche et de Pologne.

Les Romagnatois auront la chance de pouvoir rencontrer les groupes et de partager avec eux quelques pas de danse le vendredi 14 juillet, après-midi dans le parc municipal.

Le samedi 15 juillet à 20 h 30 aura lieu de traditionnel repas-spectacle à la salle André Raynoird. A cette occasion, les 3 groupes vous feront découvrir toutes les facettes ainsi que la richesse de leur folklore autour d'un bon repas. Comme chaque année, les groupes rendront visite aux résidents de l'EHPAD ainsi qu'aux enfants du CMI.

En septembre, lors de Journée du Patrimoine, Romagnat recevra une exposition de costumes provenant de différents groupes de la Fédération Amicale Folklorique Nationale. Cette exposition, qui se tiendra à la Salle Jacques Prévert, vous fera découvrir la richesse et la diversité des costumes portés par les groupes de la fédération. Elle mettra également en lumière le souci d'authenticité auquel ces derniers s'attachent dans la reproduction des tenues anciennes.

Enfin, le 15 octobre 2017, le traditionnel aligot géant viendra clôturer la saison.

Nous vous rappelons que toutes les personnes intéressées par le folklore (musiciens, danseurs, couturiers) mais aussi par les échanges et la convivialité sont les bienvenues. Nous recherchons également des personnes bénévoles qui voudraient bien héberger des membres d'un groupe étranger pendant le festival.

Renseignements 04 73 77 06 02



LE 8^{ÈME} MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2016

Pour la deuxième année consécutive, le Marché de Noël 2016 s'est installé dans la salle André Raynoird et son environnement proche, bénéficiant ainsi des décors de fête sur le parvis.

Un marché bio, équitable, de la confiserie, de la charcuterie, de l'artisanat d'art, des associations de solidarité se sont installés vendredi soir 16 ou samedi matin tôt pour être prêts à accueillir les visiteurs à partir de 10 heures et jusqu'à 19 h 30. Ces derniers n'ont pas manqué le rendez-vous et les visiteurs ont cherché leurs cadeaux de Noël ou leur menu du Réveillon dans une soixantaine de stands.

L'ambiance a été très agréable avec plusieurs animations : Tout d'abord, l'incontournable Père Noël que tous les enfants attendaient, accompagnés par trois mascottes : OLAF et un MINION qui étaient très contents de revenir à ROMAGNAT et TED l'Ourson, un nouveau visiteur. Merci aux membres du Conseil des Jeunes pour leur aide et merci à notre animateur MICHEL.

La Compagnie MOTA, très attendue, a ravi le public en ajoutant des airs de musiques festives allant de la Mé-

diterranée à la Scandinavie et accompagnée par « sa danseur à la boule magique ».

La BANDA de l'EVEIL ROMAGNATOIS a animé l'apéritif offert par le Comité des Fêtes après l'inauguration en présence Jean Paul BAQUET, député, Pierre RIOL, conseiller départemental, Christian SINSARD, maire d'AUBIERE accompagnant Laurent BRUNMUROL et de nombreuses autres personnalités.

A l'extérieur, la traditionnelle alambic était à sa place habituelle pour cuire les saucissons et faire revivre pendant la matinée la vigneronne. A côté, le traiteur proposait Truffade et jambon à la broche !

Pour compléter le plaisir des enfants, un manège écologique reconstruit à partir d'un manège très ancien attendait les enfants (gratuitement) à condition que les parents ou les jeunes veulent bien monter sur le vélo pour entraîner le manège qui a eu beaucoup de succès. La pêche à la ligne complétait le décor ainsi qu'un véhicule prêt à partir pour un rallye humanitaire dans le désert.

Un grand merci au Conseil Département, au Conseil Municipal et à ses membres ainsi qu'aux employés municipaux qui ont installé les salles, l'éclairage, les transports de matériels...



LPO



Cet hiver, les bénévoles de la LPO avec l'aide de Jessica, en service ci-



vique à l'éducation à l'environnement, ont animé un atelier de confection de boules de graisse à l'école maternelle Jacques Prévert dans la classe de Mme Vicentin.

Tous très attentifs, les enfants ont mélangé noix, noisettes, amandes et tournesol avec de la graisse et réalisé ainsi des douceurs énergétiques très appréciées des oiseaux de nos jardins, comme les Mésanges charbonnières et bleues....

Certaines de ces boules ont été installées dans un arbre derrière l'école pour permettre aux enfants d'observer à l'abri des intempéries, les belles acrobates qui apprécient ces petites attentions, tout particulièrement lorsque les températures baissent et que la nourriture se fait plus rare.

Prochain rendez-vous au printemps pour écouter quelques chants d'oiseaux en classe puis en sortie sur le refuge LPO afin de reconnaître le chant de la Mésange charbonnière ou celui du Pinson des arbres.

Samedi 6 mai

À l'écoute des chants d'oiseaux du plateau de Gergovie Les bénévoles de la LPO vous convient à une sortie pour écouter et voir les nombreux oiseaux nicheurs du plateau de Gergovie comme l'Alouette des champs, le Bruant jaune, le Tarier pâle ou encore le Rossignol philomèle.

Rendez-vous à 8H30 à la Mairie de Romagnat

Renseignements : 04 73 61 16 13

SORTIES LPO

Samedi 20 mai

Hirondelles de fenêtre

Avec les bénévoles de la LPO, venez participer au recensement des Hirondelles de fenêtre du bourg de Romagnat.



Démarche qui consiste à compter le nombre de nids occupés en observant le nourrissage des oisillons par les adultes.

Chaque jour, environ 8000 insectes sont capturés par les parents pour nourrir une nichée.

Rendez-vous à 9H à la Mairie de Romagnat

Renseignements : 04 73 61 16 13

JARDINIER DES PAYS D'Auvergne



Association créée en 2013 par des jardiniers amateurs. Celle-ci est composée de 25 clubs sur notre département. Ces clubs sont animés par des correspondants locaux bénévoles. Cette association propose :

- ▶ Un programme de plus de 100 réunions organisées dans une vingtaine de lieux du Puy-de-Dôme
- ▶ Des ateliers pratiques de taille, de greffage, de fabrication du compost...
- ▶ Une lettre mensuelle « Les travaux du mois » rédigée par un professionnel et envoyée par mail
- ▶ Un catalogue de graines, des achats groupés de plants, de terreux et autres fournitures de jardin
- ▶ Sorties pour visiter de beaux jardins et sites remarquables en région ou hors région
- ▶ Trocs plants pour échanger divers plants, boutures et graines



La cotisation annuelle pour 2017 est de 20 euros pour l'ensemble des prestations.



Contact : Guy DOR

Courriel : jpa@laposte.net

Téléphones : 04 73 61 31 36 et 06 22 10 83 03

Site internet : www.jardinierspaysauvergne.com

ÉVEIL ROMAGNATOIS



Concert de printemps à la salle André RAYNOIRD

L'Éveil Romagnatois a organisé son traditionnel concert de printemps le 18 mars 2017. Ce fut l'occasion, pour un public venu nombreux, d'écouter dans une première partie l'ensemble des classes de l'école de musique. Ain-



si, nous avons pu apprécier les chants des plus jeunes de la classe initiation sous la direction de leur professeur et nouvelle directrice de l'école, Julie PAULON. Puis, ce fut le tour pour les élèves des différents pupitres des classes de saxophone, de clarinette, de trompette, de flûte, de trombone, de basses et de percussions de montrer le travail réalisé depuis le début de l'année sous les yeux attentifs et bienveillants de leurs parents.

Après l'entracte, l'orchestre école a interprété plusieurs morceaux dont un florilège de chansons de Charles AZNAVOUR très apprécié par l'auditoire. Il faut souligner l'excellente prestation de nos jeunes musiciens sous la baguette d'Olivier PAULON qui a repris la direction de l'orchestre école depuis la rentrée. Nous sommes heureux

de voir que la relève à la tête de l'école est assurée et que notre association a de beaux jours devant elle.

À la fin du concert, Thierry MALMEZAT, président de l'Éveil Romagnatois, a souligné l'investissement et l'excellent travail des professeurs et de leur directrice et remercié les parents des élèves pour leur présence et leur fidélité.

L'Éveil Romagnatois à Villefranche/Saône

La batterie Fanfare a pris la route du Beaujolais pour participer à la traditionnelle fête des conscrits de Villefranche sur Saône le 29 janvier 2017. Cette tradition remonte au 19^{ème} siècle, elle est organisée tous les ans au cours de la dernière semaine de janvier. À l'époque du tirage au sort des conscrits qui s'effectuait à l'Hôtel de Ville, les jeunes hommes de 20 ans faisaient la fête avant d'être appelés à servir sous les drapeaux durant de longues années. Or, pendant le Second Empire, deux jeunes Caladois se présentèrent devant les autorités vêtus avec habit noir et gibus. L'année suivante, leurs successeurs firent de même. La coutume s'instaurait.

Nous avons rejoint les 8 autres musiques qui accompagnaient les conscrits des classes en « 7 » dans leur vague. Le Jour J, les conscrits de toutes les décennies déboulent sur la rue Nationale piétonne et font « la Vague » (c'est-à-dire qu'ils cheminent alternativement par rangées de gauche à droite, donnant un effet de vague au défilé). Chaque classe d'âge est précédée solennellement par une fanfare. Ce grand cortège fait le parcours dans le sens aller et retour de la rue principale.

Ainsi, nous avons défilé devant une foule dense et compacte qui s'agglutinait sur les trottoirs de chaque côté de la rue pour voir passer les fanfares et leurs conscrits.

CROC QUÊTE

L'association CROC-QUÊTE créée en 2016 a pour vocation de venir en aide aux propriétaires de chiens et de chats, en difficulté financière temporaire, en leur apportant un soutien alimentaire pour leurs amis les animaux. L'association intervient par la distribution d'aliments directement au domicile du demandeur ou au local de l'association.



Contact :
07 68 56 75 00
ou par mail :
croc-quete@hotmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE ROMAGNAT



L'A.S. ROMAGNAT A 61 ANS.

Le 25 février 1956, le Football Club Romagnatois est devenu l'Association Sportive Romagnatoise, avec pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports. D'année en année, cette association a grandi et regroupé le football, le basket-ball, le rugby masculin, le foot féminin, le rugby féminin, le cyclotourisme et le cyclisme, la plongée, le hand-ball, l'athlétisme ; tout cela pour former l'A.S.R. Omnisports avec, depuis 1994 comme président, Gérard MOUSSOUR.

D'autres figures romagnatoises dirigèrent cette association dont Messieurs LEBRE Roger, RIBAUD Gaston, HYARDET Gérard, SELVES Michel, MANSON Serge, FERNANDEZ Michel.

Les couleurs jaune et noir soutiennent un effectif de 800 licenciés, dirigeants et bénévoles.

Pour connaître cet essor que nous devons à notre ami Michel BRUN décédé en 2001, la mémoire nous laisse à penser à une légende.

LEGENDE D'UN BALLON

Il y a 60 ans un ballon rond monta à Opme. Il s'appelait A.S.R. Il ne connaissait pas le terrain. Alors, après avoir pris quelques coups de pieds, il redescendit sur Romagnat. Il rencontra en cours de route une belle du bois de Goules. Plus tard, le ballon grossit pour devenir un ballon que l'on jouait avec les mains sur le terrain du B.A.S. centre social.

Le football et basket ne pouvaient se passer d'un autre compère. En 1996, en revenant de Massagettes, le ballon s'écrasa sur la route. Un dirigeant attentionné du foot le ramassa. Il le consola, le bichonna, et il reprit vie en forme d'ovale. Jamais vu à Romagnat. Michel le toucha et le rugby apparut.

Mais le ballon rond du début avait fait des émules et les femmes se prirent au jeu. Le foot féminin partagea encore ce ballon qui décidément changea encore de forme ovale de nouveau. Le Rugby Féminin déchaîna les foules avec ces 2 titres de championnes de Brennus.

Le ballon continua sa vie. Mais à force de manger, grandir et se faire cajoler, il décida de pédaler. En 1980, le cyclo tourisme puis le cyclisme reprirent la route d'Opme et aussi du casque gaulois de Gergovie. Le ballon, épuisé de voir ses boyaux éclatés, s'arrêta à l'E.N.P. D'Opme. Il plongea dans la piscine, se dit « c'est bon », et arriva à Romagnat. Il déclara « je veux une section plongée ». L'A.S.R. Lui ouvrit ses portes. Mais en manque d'apnée, il se transforma de nouveau en petite balle. En 1994, le hand-ball commença avec des tirs à couper des filets de but. Le ballon se dit « je vais me refaire une santé. Je vais aller à la pharmacie sur la place du village », et là, miracle. Il se chaussa, mit un short. En 1999, l'athlétisme parcourut les chemins de la nature romagnatoise.

Le ballon se dit « marcher, j'en ai marre, il faut que je pratique un sport de défense ». En 2001, le judo lui ouvrit ses tatamis.

Voilà ; tout essoufflé après 60 ans de travail, il se dit « j'ai assez cotisé, le nombre d'adhérents me paiera bien une retraite méritée.

Mais non, car Gérard MOUSSOUR lui dit : « viens, on te garde, et nous allons ouvrir nos portes sur l'avenir ».

Merci à l'Association Sportive Romagnatoise. La bougie du cinquantenaire a illuminé le 17 juin 2006. Ces médailles de la jeunesse et des sports portent la flamme ronde d'un ballon de 60 ans.

Lors de la cérémonie du 9 Décembre 2016 les médailles ont été remises à :

Monsieur Michel FAUVET
Monsieur Gérard MOUSSOUR
Madame Françoise ARBRE



ASM ROMAGNAT RUGBY FEMININ



Le dimanche 2 Avril s'est déroulé, à 12 h 15, sur le stade Michel BRUN, le dernier match de la saison Top 8 rugby féminin qui opposait l'ASM Romagnat à l'OVALIE Caennaise.

Le club, la municipalité et les services ont mis tout en œuvre pour que les moyens techniques requis pour cette rencontre soient assurés. De ce match, dépendait le maintien en Top 8 de l'une ou l'autre de ces deux équipes.

Le public a répondu présent au rendez-vous et a pu assister à un match époustouflant !

En effet le ciel aurait pu nous tomber sur la tête ce jour là, mais c'était sans compter sur les forces et le courage des filles de l'ASM Romagnat. Malgré une saison longue et difficile, elles n'ont rien lâché. Le combat fut rude, les filles ont affiché une volonté sans faille et cela a payé.

Les tribunes du stade étaient comblées et les spectateurs, aidés par la Banda « Les buffadous », ont encouragé les équipes jusqu'au coup de sifflet final sur le score de 27 à 13. Il aura fallu attendre le dernier match mais le maintien est assuré.

Si vous souhaitez soutenir financièrement le club, vous pouvez vous rendre sur le site ULULE et «participer aux projets de demain» !



ASR RUGBY MASCULIN



Autonome de 2011 à 2016, le Pôle Jeune de l'ASR comptait chaque saison sur une moyenne de 80 enfants, de 6 à 18 ans mais une nouvelle collaboration avec le Club de Saint-Genes-Champagne depuis septembre nous permet de grandir davantage.

Bien que nos deux écoles de Rugby auraient de quoi rougir des effectifs pléthoriques des nombreux clubs en rassemblement de la métropole clermontoise, notre alliance tient une place de choix dans la qualité de l'enseignement et l'émergence de talents, en lien étroit avec l'ASM.

Le club de Romagnat ayant toujours axé sa politique sur la formation du joueur, l'équipe Séniors est aujourd'hui composée en majorité de joueurs issus de la formation Romagnatoise. C'est avec ce rassemblement intergénérationnel que nous espérons conduire le club au niveau régional le plus élevé possible tout en restant un club local dont la convivialité a fait ses preuves depuis 50 ans.

Présent sur les terrains et dans les instances organisationnelles du Rugby Régional, Le Club de Rugby jouit également d'un rayonnement médiatique très large avec l'utilisation d'une page internet (www.asromagnatrugby.fr) et d'une page facebook (AS Romagnat Rugby Masculin), suivie par



plus de 500 abonnés. La page facebook avait même battu des records de partages avec plus de 45 000 « vues » en quelques jours, lors de la venue de Bernard LAPORTE (actuel résident de la FFR) en mars 2016 !

Cette année ceux sont d'autres événements incroyables qui sont mis à l'honneur pour ponctuer l'anniversaire des 50 ans d'existence du club, comme par exemple les cadets ramasseurs de balle au Stade de France pour le match France – Nouvelle Zélande, à l'ASM pour une rencontre face au Stade Français, ou encore l'organisation des finales régionales

jeunes le 8 avril prochain au Stade Michel BRUN.

Cette saison riche en festivités sera clôturée par une soirée de gala le 24 juin, qui réunira joueurs, dirigeants et bénévoles du club. Ce travail de préparation qui dure depuis bientôt 1 an pour préparer les ambiances & la réception sera l'opportunité de réunir les hommes et femmes qui ont contribué à créer et perpétuer la tradition d'un club convivial et dynamique depuis un demi-siècle.

Le Rugby à Romagnat, un réseau social depuis 50 ans. Quelques uns des 20 joueurs de la catégorie moins de 8 ans, qui sont le point de départ d'une formation qui durera jusqu'en séniors. Une belle génération déjà dotée de talents, qui a encore 10 ans d'Ecole de Rugby devant elle pour apprendre le rugby, ses valeurs et atteindre les portes de l'Equipe Fanion.

ROMAGNAT TENNIS CLUB



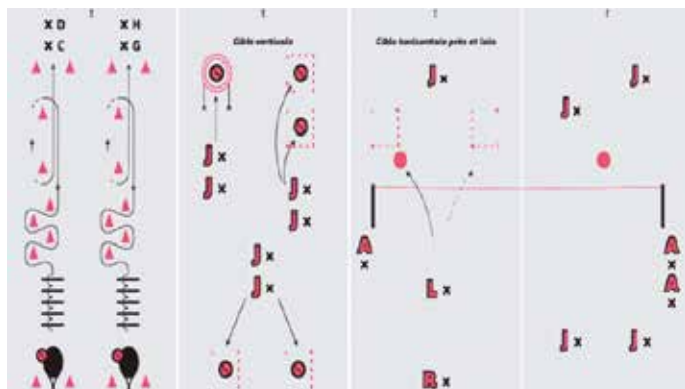
LE ROMAGNAT TENNIS CLUB LANCE L'OPÉRATION « TENNIS À L'ÉCOLE »



En collaboration avec la municipalité et les trois écoles de la commune (Louise Michel, Jacques Prévert et Boris Vian), le Romagnat Tennis Club a lancé pour la saison 2016-2017, l'opération « Tennis à l'école » qui se déroulera d'Octobre 2016 à Juin 2017.

Cette opération qui sera reconduite sur 2017-2018, consiste à faire découvrir le tennis durant le temps scolaire aux écoliers, en les accueillant sur nos installations par cycle de 6 à 7 semaines. Accompagnée de leur instituteur, chaque classe peut ainsi découvrir la pratique du tennis durant ces séances.

Encadrés par un enseignant diplômé, les enfants se voient proposer plusieurs ateliers permettant de développer leurs habiletés motrices, de se concentrer sur un objectif, de réaliser des actions élémentaires (lancer, attraper, courir, sauter), d'appréhender les trajectoires de balles, les formes de cibles, et les dimensions d'un terrain. Mais aussi d'apprendre les notions d'espace, de nombre, de mesure à travers le comptage des points, et les règles du jeu. Les enfants apprennent également apprendre le respect des autres et de leurs adversaires. L'ensemble du matériel pédagogique mis à la disposition des enfants est complètement adapté à leur âge (raquettes, balles, terrains, etc ...).



Cette opération est complétée depuis ce printemps 2017 par des animations de 16 h 30 à 17 h 30 directement dans les écoles, ou l'ensemble des enfants peuvent pratiquer le tennis directement dans les cours des écoles. Enfin, le Romagnat Tennis Club organisera une animation inter-école afin de rassembler tous les élèves des écoles primaires de Romagnat. Les enfants pourront ainsi se confronter à travers d'épreuves type « Coupe Davis », de pratiquer divers ateliers de motricité et de découvrir des vidéos sur les meilleurs événements qui ont marqué l'histoire du tennis.

A la fin de l'année scolaire, un bilan sera fait avec tous les intervenants afin de pérenniser et de développer l'opération sur les années suivantes.

VENEZ DECOUVRIR LE FITENNIS™ AU ROMAGNAT TENNIS CLUB



A partir de la saison 2017-2018, le Romagnat Tennis Club lancera une nouvelle activité sportive à l'ensemble de ses adhérents et non-adhérents :

Le Fitennis™ est un programme d'entraînement complet et ludique qui combine les mouvements du tennis avec les meilleurs exercices de fitness.

Ainsi, une séance de Fitennis™ permet à la fois de prendre soin de soi et d'améliorer sa condition

physique pour mieux se sentir sur le terrain et dans la vie de tous les jours.

Dispensés sur une durée de 35 minutes, les cours de Fitennis™ permettent de travailler les différents groupes musculaires sollicités lors de la pratique du tennis mais aussi la technique des différents appuis, ancrages et postures. Convivialité et bien-être sont les mots-clés de cette discipline. Les séances sont sous forme d'intervalles, rythmées sur 8 musiques entraînantes et variées en fonction des exercices.

Le programme Fitennis™ est un cours cardio, très ludique et accessible à toutes et tous.

Des séances gratuites découvertes vous seront proposées à partir de mai 2016 afin de découvrir cette nouvelle discipline.

Suivez-nous sur notre page Facebook pour connaître les dates de nos futures séances d'essais.



TOURNOI OPEN 2017

Rendez-vous incontournable de l'hiver pour le Romagnat Tennis Club, le tournoi OPEN 2017 s'est déroulé du 03 au 26 février.

Bilan très positif avec 180 inscrits soit une hausse de 30 participants de plus que la saison passée, témoignant ainsi de la réussite de cette édition 2017.

Le dimanche 26 février, les finales ont opposé, pour le tableau féminin, Amandine FOURNIER (3/6 - TC Riom) et Hélène FAURE (5/6 - ASM) avec une victoire en 3 sets de l'Asémiste qui gagne son 1er OPEN à Romagnat avec 2 belles performances à la clé.

Du côté masculin, la finale a vu Sébastien BAS (15/1 - TC Castelpontin) affronter Alexis LAMORELLE (3/6 - TC Beaumont) avec une victoire en 2 sets de ce dernier. A noter le beau parcours du joueur Sébastien BAS, qui, pour un retour à la compétition, a brillé par ses nombreuses performances.

Le public, venu en nombre, a pu s'enthousiasmer avec des matchs de haute volée pour conclure en beauté cet OPEN 2017.

Le bilan de ce tournoi est plus que satisfaisant car le club a pu compter sur une équipe de bénévoles investis, des joueurs chaque année plus nombreux et des matchs de très grande qualité.

La fin de saison du club s'annonce tout aussi positive avec en point de mire les matchs par équipes de printemps, notre journée « Tennis en fête » le 10 juin, l'organisation d'un TMC féminin (24-25 juin) et d'un TMC international jeunes filles (29 juin au 2 juillet) de quoi régaler les passionnés de tennis.



ROMAGNAT GYM



Dimanche 19 mars, le club de Romagnat gym a accueilli 230 gymnastes venues des départements de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme pour le championnat régional des ensembles à finalités régionales, zones et duos nationaux.

Parallèlement se déroulait l'étape départementale de la coupe formation.

Un joli carton plein pour le club puisque 3 des 4 ensembles/duos terminent à la première place... Quand aux 4 gymnastes de la coupe formation : elles ont vécu leurs premières expériences compétitives, en effectuant des passages forts prometteurs pour l'avenir : Angèle, Julie, Sarah et Melie nous ont présenté leur enchaînement ruban et main libre ainsi que des tests physiques de souplesse, vitesse, détente et coordination.

La semaine prochaine 3 ensembles représenteront le club au championnat régional des Trophées Fédéraux à Venissieux.

Souhaitons bonne continuation, du travail, du plaisir, du progrès à toutes ces jeunes filles pour les prochaines échéances.

Les résultats :

► 1^{ère} : et championnes régionales : duo national toute catégories : (rubans), Sharllen Bravard, Claire Gauffier



► 2^{ème} : ensemble régional 12-13 ans (ballons) : Berrux mélina, Morcel Charlotte, Duquenois Mahiné, Martinez Téany

► 1^{ère} : ensembles interrégional 14 ans et plus (cerceaux) : Jadeau Manon, Vigneau Nikita, Bruzzese Lou, Larpent Anouk, Lévét Lucie, Gastambide Nina

► 1^{ère} : Duo interrégional Toute catégorie : cerceau-mas-sues : Mathilde Guibert et Louane Rouel.

Le club remercie tous les bénévoles, parents, gymnastes, anciennes gymnastes, coaches et juges, qui ont œuvré pour la mise en place de la salle et l'organisation de cette compétition.

RALLYE BAB EL RAID



« C'est avec beaucoup d'émotions que cette édition 2017 du Bab el Raid se termine.

Une expérience mémorable qui nous a offert de magnifiques rencontres et enrichit de nombreuses valeurs.

Merci énormément à tous ceux qui ont rendu cette expérience possible : les sponsors, nos proches, les membres de l'organisation..

Une chose est sûre : on reviendra ! »

Nancy et Quentin



MINI VOLCANIQUE



La saison 2017 bat son plein. Les Volcaniques, pour ce qui est de leurs principales sorties, étaient présents le 25 mars au Motor Festival d'Avignon, le 2 avril au premier Charade Classic de l'année, le 8 avril au salon Rétro bourse de Montluçon et bien sur le 29 et 30 avril au Classic Days de Magny Cours avec 7 Austin Mini et une Matra du club national Matra Passion de Beaumont. A l'occasion de cet événement nous nous étions associés au club lorrain « Bergamote » qui présentait des Austin Mini de compétition. Photos dans le prochain bulletin municipal ou sur simple demande.

L'été s'annonce riche, vous pourrez nous rencontrer, entre autres, le 11 juin à Arlanc à l'occasion du rassemblement annuel de véhicules anciens et youngtimers. Le 8 juillet un rallye est prévu dans la Haute-Loire et bien sur le 5 août se



déroulera notre événement annuel, le Summer Tour 2017. Plusieurs rencontres avec nos amis Miniacs du Languedoc sont aussi au programme.

Un grand reportage photo sera publié à la rentrée. Bel été à tous et venez nous rencontrer à l'occasion.

Minicalement.

Joao RODRIGUES, Président.

Didier VILLENEUVE.

Contact sur la commune : 04.73.26.37.77

TIR À L'ARC



Le dimanche 19 mars, l'Archer Romagnat Club organisait son critérium départemental Ufolep de Tir à l'arc. Ce championnat se déroulait à la Halle des Sports et réunissait des archers venant des différents clubs du département : Billom, Chauriat, Ménérol, La Roche Blanche, La Tour d'Auvergne, Pont du Château, Saint Amant Tallende, Saint Beauzire, Saurier, et Viscomtat. Des archers de la Nièvre, du club de Saint Benin d'Azy, étaient également présents. Cent trente et un archers se sont affrontés tout au long de la journée dans une ambiance studieusement

sympathique. Sur ces cent trente et un archers, 45 étaient des enfants de moins de 16 ans. Les Archers de Romagnat firent 12 podiums : 4 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 3 médailles de bronze. Trois équipes furent également récompensées : La Roche Blanche pour les moins de 12 ans, Pont du Château pour les 13-16 ans et Sancy Artense (La Tour d'Auvergne) pour les plus de 17 ans. Après la remise de coupes, un vin d'honneur clôturait cette journée sportive et amicale.

L'Archer Romagnat Club tient également à remercier tous les bénévoles qui ont œuvrés pour la préparation et le bon déroulement de cette journée, ainsi que la municipalité de Romagnat pour le prêt de la salle, ainsi que leur présence au vin d'honneur.

Si le tir à l'arc vous questionne ou vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour réaliser une séance d'initiation **soit par mail : archerromagnatclub@gmail.com, soit directement par téléphone : Cyril le président (06 09 27 96 54) ou Emeline (06 50 71 03 33)...**

Nous serions très heureux de vous faire découvrir notre passion...



SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU PUY-DE-DÔME

Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires qui démontrent chaque jour que dévouement, solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pour devenir sapeurs-pompiers volontaires, vous devez :

- ▶ avoir au moins 16 ans et 55 ans au plus,
- ▶ mesurer au moins 1,60 m,
- ▶ satisfaire aux conditions d'aptitude médiocre et physique,

- ▶ jouir de vos droits civiques,
- ▶ être en position régulière au regard du service national,
- ▶ résider en France.

Contact :

**CENTRE D'INTERVENTION
SAPEURS POMPIERS
36, rue Fernand Forest
63540 ROMAGNAT**

LE PROJECTEUR



le projecteur créateur de liens



UNE ASSOCIATION ROMAGNATOISE POUR CRÉER DES LIENS

▶ **Statut** association loi 1901 de Romagnat

▶ **Objectifs** selon l'article 2 de ses statuts :

« ...développer et promouvoir la communication sur des sujets de la vie locale dans toutes ses dimensions et à travers un maximum de supports, de façon à se mettre au service du plus grand nombre ».

▶ **Démarrage** 29 avril 2015

▶ **Publications** 150 vidéos au 31 mars 2017

▶ **Audience** 20 000 visionnages au 1^{er} Avril 2017 (10 000 au 1^{er} juin 2016)

Un réel succès en pleine progression, matérialisé par de nombreuses demandes d'intervention de personnes ou associations désireuses de promouvoir leurs activités.

Un pari réussi et une belle reconnaissance pour le groupe de bénévoles entraîné par sa jeune présidente, Jenny Soulet.



▶ **Moyens** 30 adhérents ; du matériel propre à l'association permettant l'enregistrement (8 cadresurs) et le montage (8 monteurs). En cas

de besoin spécifique, Le Projecteur s'adjoint les services d'un studio d'enregistrement.

▶ **Fonctionnement** vidéos en libre accès

▶ **Ressources** cotisations de ses adhérents.

Découvrir les reportages
www.leprojecteur.info



▶ **Prestations** gratuites. Le Projecteur accepte les dons des bénéficiaires de ses prestations (particuliers ou associations).



Le Projecteur a la volonté d'utiliser les possibilités offertes par les nouveaux modes de communication et les nouveaux médias (Smart-

phones, Facebook, vidéos...) pour faire connaître la vie locale, associative, culturelle, économique et sociale à tous ceux qu'elle est susceptible d'intéresser. Personnes et associations partageant un même territoire peuvent ainsi enrichir les liens qui les unissent.



En Auvergne, Le Projecteur, initiative 100% associative non subventionnée, demeure une exception à ce niveau de production.

Pour les mois et années à venir, **Le Projecteur** continuera de se faire l'écho de tous les aspects de la vie romagnatoise, mais aussi de ceux de l'ensemble clermontois qui se transforme très vite.

Contacter Le Projecteur
contact@leprojecteur.info



ASR ATHLÉTISME

UNE SAISON À L'ASR ATHLÉTISME RICHE EN ÉVÉNEMENTS



La Romagnatoise, course annuelle, a fait peau neuve cette année avec un nouveau parcours de 18 kms parcourant les chemins romagnatois entre Montrognon et Gergovie. Au programme trois courses : un 5 kms, le nouveau parcours de 18 kms et les courses enfants. Une manifestation conviviale et sportive !

Des athlètes romagnatois ont fait le déplacement au marathon de Séville. A noter les résultats d'Olivier DEMARS qui boucle l'épreuve en 2 h 54, de Jean Paul HEBRARD qui termine en un peu plus de 3 h, et des filles Anabelle, Mathilde VACHER, Nanou et Virginie BOURGEON.

Lors de la saison de cross, Pierre CAUSSE parvient à se qualifier pour participer aux inter-région de la discipline qui se sont déroulés à Annonay ainsi que la participation et les belles performances de Gaëtan MALLET sur de nombreuses courses.

L'ASR athlétisme a aussi cette saison équipé ses athlètes de nouvelles vestes, équipement qui permet au club de se manifester sur des courses régionales ou nationales.

Coté marcheurs, certains athlètes ont participé à une compétition de marche nordique à Orange (VAUCLUSE) fin mars, une dizaine de marcheurs ont fait le déplacement, une première réalisée avec brio.



ARMCA



Au cours de la saison 2017 le club ARMCA affilié à la FFVRC, Fédération Française de voitures radiocommande, a le plaisir de recevoir deux manches de championnats de France sur le mythique circuit Patrick Dépailier située au niveau du plateau de Gergovie. Ce circuit de voiture radiocommande est très apprécié de la communauté pratiquant ce hobby, ceci depuis que notre circuit ait su recevoir la coupe du monde 4x4 thermique échelle 1/8 en 1999. Cette année nous recevrons une manche du championnat de France 1/10 électriques qui regroupe les catégories F1, DTM stock et modifié, le week-end du 27 et 28 Mai, ainsi qu'un manche du championnat 1/5 thermique regroupant les catégories, F1, Formule France, National et Elite à la rentrée de Septembre le week-end du 23-24.

En dehors de ces week-ends de grande concentration autour de la compétition. Le club et ses pratiquants ont l'habitude de se rencontrer la majorité des week-ends pour de bonnes journées d'entraînement ludiques et d'échanges conviviaux, autour de la pratique des différentes catégories que comporte ce loisir. Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rencontrer ou nous rejoindre afin que nous puissions partager et communiquer cette passion commune qui nous anime. L'entrée reste libre pour les spectateurs, nous vous attendons nombreux tout au long de cette nouvelle saison.

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin N°95 est fixée au 15 juin 2017 pour une parution en septembre 2017. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : SceCom@ville-romagnat.fr

Bonjour,

A la lecture du premier bulletin d'information « **METROPOLE** » que nous avons reçu dans nos boîtes aux lettres en Février *(et que vous pouvez retrouver sur le site de Clermont Auvergne Métropole)*, nous comprenons mieux l'ampleur du changement qui s'est opéré dans nos collectivités territoriales avec le passage de Clermont Communauté en Communauté Urbaine puis en métropole.

C'est désormais la Communauté Urbaine qui décide des politiques publiques stratégiques pour notre territoire. Pour cela elle dispose d'un budget d'environ 283 millions d'euro (sans compter les budgets annexes)

Pour que l'organisation territoriale de demain *(la Métropole)* ne reste pas sous la tutelle de l'organisation territoriale d'hier *(la Commune)*, le combat à mener est que les futurs conseillers métropolitains soient élus au suffrage universel direct, comme le prévoit l'article 54 de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

Les modalités devaient être définies avant le premier janvier 2017. Le gouvernement a retardé la prise de décisions, mais le sens de l'évolution est déjà clairement inscrit.

La cohérence voudrait que tout élu municipal qui a voté pour la transformation en Communauté Urbaine défende cette élection au suffrage universel. A Romagnat, le moins que l'on puisse dire c'est que les élus de la majorité n'en prennent pas le chemin...

Nous apprenons en effet *(cf : expression du groupe politique non inscrit dans le journal « Métropole »)* que les représentants de Romagnat à **Clermont Auvergne Métropole** se battent pour que les communes aient au moins deux représentants, restant ainsi dans une lecture communale de la métropole... Une preuve de plus que nos élus soi-disant sans étiquette sont surtout incohérents et conservateurs.

L'action municipale ne va pas pour autant disparaître. Elle va se transformer au fur et à mesure que les compétences seront transférées à la Communauté Urbaine.

La commune restera plus que jamais une porte d'entrée dans la citoyenneté grâce à la proximité.

Cette proximité reste un atout mais elle peut avoir deux visages :

- un visage conservateur guidé par le clientélisme, l'immobilisme pour surtout ne pas déranger et ne pas contrarier les électeurs. **Ce visage, c'est celui de la majorité municipale actuelle.** La perte de compétences communales, l'absence de projet politique vont rendre la fin du mandat difficile, venant s'ajouter aux problèmes(*) de gouvernance.
- un visage progressiste qui se mettra au service du mieux vivre ensemble, de l'engagement, de la participation citoyenne : en innovant, en inventant, en créant des comités citoyens, des instances de débats contradictoires où chacune et chacun pourront s'approprier les politiques publiques en devenant acteur plutôt que rôleur, les discuter en confrontant des points de vue différents pour aboutir à des compromis. Pour construire une ville de citoyens engagés, (re)prenant goût à la promotion de l'intérêt général, du bien commun pour créer, ensemble, un futur désirable.

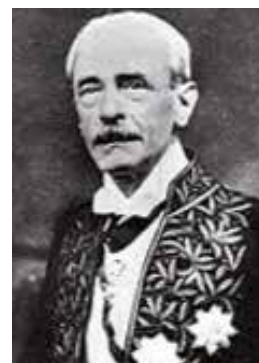
Avec vous, c'est ce chemin que nous souhaitons suivre.

A chacun de **vous** de prendre dès maintenant sa place, dans la construction d'une nouvelle offre municipale.

Romagnat, Avec Vous (F. Farret, B. Roux, J.C. Benay, M.F. Audet, F. Ritrovato)

(*) Post-scriptum *les difficultés actuelles de l'équipe (des querelles internes ayant entraîné la démission de ses fonctions du 2^{ème} adjoint, **et** la démission de la 1^{ère} adjointe de ses fonctions **et** du Conseil Municipal après s'être sentie désavouée par le maire...) viennent de mettre en évidence l'incapacité du maire à piloter son équipe.*

“Il y a des critiques qui ne demeurent «critique» que le temps de n’avoir pas réfléchi.” Paul Valéry, écrivain 1871-1945



Depuis le 1^{er} janvier 2017, Clermont Communauté est passée en Communauté Urbaine sous la dénomination de Clermont Auvergne Métropole. De très nombreuses réunions de travail ont eu lieu tout au long de l’année 2016, auxquelles élus et agents de la commune ont participé de manière assidue. Chaque commune, a pu s’exprimer sur le mode de gouvernance tel qu’elle l’imaginait avec pour objectif : quels services pour nos concitoyens sans dérapage des coûts de fonctionnement. C’est ainsi qu’une Charte de gouvernance et de proximité a été établie.

Cette Charte poursuit trois objectifs essentiels :

- Construire une nouvelle gouvernance traduisant le renforcement de l’échelon intercommunal dans le respect des souverainetés communales,
- Placer la solidarité au cœur de la coopération intercommunale,
- Affirmer la proximité et la réactivité comme principes de l’action publique locale.

Nous, élus du groupe majoritaire de Romagnat sommes convaincus des avantages qu’apportera cette nouvelle structure, tout en étant conscients des difficultés de démarrage et de mise en œuvre. Néanmoins, sous serons vigilants à ce que le principe de proximité permette à tous les Romagnatois de bénéficier d’un service public de qualité et accessible.

Le début de l’année est également la période du vote des budgets primitifs. Dans un contexte difficile pour les collectivités territoriales, avec la diminution drastique des dotations de l’état, ce qui représente pour notre commune un peu plus de 1 000 000 € sur 3 années ; des efforts ont été entrepris en termes de réduction des dépenses depuis notre élection et ont ainsi permis de dégager en 2016 un résultat de fonctionnement de 682 870 €. Les effets de cette performance permettront encore en 2017, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux (taxe d’habitation et taxe foncière) et ce, pour la 3^{ème} année consécutive. **Lors du conseil municipal du 23 mars dernier, le groupe d’opposition s’est opposé au maintien des taux car souhaitant une hausse.**

Pendant ce temps, les projets avancent et se concrétisent :

- Les travaux de rénovation et d’agrandissement de l’ancienne conciergerie du parc démarreront en septembre,
- L’aménagement d’un champ de bosses pour les ados a débuté aux vacances de printemps,
- L’aménagement de la place François Mitterrand et de la place du Terrail est à l’étude. Une 1^{ère} esquisse a été présentée aux riverains et commerçants du secteur. Les remarques recueillies sont prises en compte par le bureau d’études. Le projet sera présenté en réunion publique prochainement. Dans le même temps, l’immeuble communal situé sur la place François Mitterrand, a fait l’objet d’un bail emphytéotique avec Auvergne Habitat qui en assurera la rénovation complète pour accueillir 5 logements,
- Des travaux importants viennent d’être réalisés à l’ancienne école d’Opme (toiture, huisserie, etc..). Une étude est cours pour des travaux d’isolation par l’extérieur,
- A Saulzet le Chaud, les travaux de construction du réfectoire de l’école avancent et seront opérationnels pour la rentrée 2017,
- La maîtrise d’œuvre pour le projet de résidence de 24 logements adaptés rue Henri Dunant est choisie,
- La maîtrise d’œuvre pour la réhabilitation de l’ancien lycée professionnel Vercingétorix va être lancée en mai,
- D’autre part, des travaux importants sont en préparation pour l’amélioration de la sécurité dans les écoles, ainsi que la mise en accessibilité des lieux et bâtiments publics.

Nous poursuivrons l’action programmée depuis trois ans en toute confiance et avec toute notre énergie avec le souhait qui reste le nôtre :

APPORTER TOUJOURS ET ENCORE UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX ROMAGNATOIS.

Agenda

Mai à septembre
2017*

MAI

6 mai : Concert Eveil Romagnatois
– 20 h 30 – Salle Raynoird

7 mai : 2^{ème} tour des élections
présidentielles

8 mai : Cérémonie Commémorative
de la victoire du 8 mai 1945

14 mai : Thé dansant CCAS –
Salle Raynoird

19 mai : Festival l'Oreille du
Monde – Les Frères Canouche –
Salle Raynoird



20 mai : Journée éco-citoyenne

26 mai : Cérémonie de jumelage
avec la ville de Salles en Gironde

30 mai : ATR – Salle Raynoird



31 mai : Spectacle au profit de
l'ARSEP – Salle Raynoird

JUIN

10 et 11 juin : Rencontres de
Théâtre Enfants FLEP – Salle Ray-
noird

11 juin : 1^{er} tour des élections
législatives

17 juin : Saulzet le Chaud ; fête
du Village avec le Foyer Rural

17 juin : Gala cirque et Danse
du FLEP – Salle Raynoird

17 juin : Cérémonie de renou-
vellement de serment de jumelage
avec Licciana Nardi (Italie)

18 juin : 2^{ème} tour des élections
législatives

18 juin : Gala de gymnastique
avec Romagnat Gym – Gymnase
des Pérouses

19 juin : Collecte de sang –
Salle Raynoird



21 juin : Fête de la Musique



24 juin : Fête du FLEP

*Ce calendrier est donné
à titre indicatif.

24 juin : 50 ans du rugby mas-
culin



25 juin : Sortie chemin Fais'Art à
Chapdes Beaufort dans le cadre de
la saison culturelle

25 juin : Repas de la « Fête de
la Rue »

30 juin : Opme ; fête de l'été
avec le Foyer Rural

JUILLET

1^{er} juillet : Concert sous les
arbres – Cour de la Mairie – Dans
le cadre de la Saison Culturelle



8 juillet : Saulzet-le-Chaud –
1^{er} Marché des Arts – Place de la
Fontaine



13 juillet : Retraite aux flam-
beaux ; feu d'artifice (Stade des
Pérouses) et bal populaire (Salle
Raynoird)



14 juillet : Cérémonie

14 et 15 Juillet : Romagnat
en Folklore

20 juillet : Un été au ciné –
Stade des Pérouses

AOUT

26 août : Les 12 h de Pétanque
par Romagnat Pétanque

SEPTEMBRE

9 septembre : Essai mon
sport – Salle Raynoird

16 septembre : Exposition de
costumes et animations – La Pastou-
relle d'Auvergne – Salle Jacques
Prévert

22 – 24 septembre : Virade
de l'espoir



HÔTEL DE VILLE

Château de Bezance 63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79 /

Tél. services techniques : 04 73 62 79 99

Fax : 04 73 62 79 76 / Mail : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

Permanence des services techniques tous les jours
de 13 h 30 à 16 h 30 : Pour les

dossiers d'urbanisme (dépôt de permis de construire,
déclaration préalable, permis de démolir...)